

VERS L'ÉMERGENCE DES LIEUX FESTIFS ABORDABLES ET ACCESSIBLES POUR LA JEUNESSE GENEVOISE

GRUPE DE SUIVI

Directeur pédagogique Emmanuel Rey
Professeur Elena Cogato Lanza
Mentore EPFL Martine Laprise



2025 ©Ilayda MAKAS

Ce document est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution (CC BY <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>). Vous pouvez utiliser, distribuer et reproduire le matériel par tous moyens et sous tous formats, à condition de créditer l'auteur de l'oeuvre. Les contenus provenant de sources externes ne sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

VERS L'ÉMERGENCE DES LIEUX FESTIFS ABORDABLES ET ACCESSIBLES POUR LA JEUNESSE GENEVOISE

Je souhaite d'abord exprimer ma sincère reconnaissance à tous ceux qui ont apporté, de près ou de loin, une contribution significative à la réalisation de mon énoncé théorique. Je tiens particulièrement à remercier le professeur Emmanuel Rey et Martine Laprise, pour leurs conseils précieux et leur accompagnement continu, qui ont grandement contribué à enrichir mon travail. Je remercie également Senanur Makas pour sa relecture attentive et ma famille et mes amis, pour leur soutien, leur patience et leur compréhension au cours de mes années de Master. Leur présence et leurs encouragements m'ont apporté une motivation précieuse pour réussir cette aventure académique.

TABLE DES MATIÈRES	07
1 INTRODUCTION	09
1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE	
1.2 PROBLÉMATIQUE	
1.3 MÉTHODOLOGIE	
2 APPAUVRISSEMENT DES ESPACES ALTERNATIFS À GENÈVE	15
2.1 LES PRINCIPAUX LIEUX ALTERNATIFS	
2.2 LE CONTEXTE ACTUEL	
2.3 L'IMPORTANCE DES ESPACES POUR LA JEUNESSE ET LA CRÉATIVITÉ	
2.4 SYNTHÈSE	
3 DYNAMIQUE URBAINE : INTÉGRATION DES LIEUX ALTERNATIFS	33
3.1 LA PRESSION IMMOBILIÈRE ET AMÉNAGEMENT URBAIN	
3.2 INTÉGRATION DES LIEUX ALTERNATIFS DANS LA PLANIFICATION URBAINE	
3.3 REVITALISATION URBAINE À TRAVERS LA RECONVERSION	
3.4 SYNTHÈSE	
4 ÉTUDES DE CAS	51
4.1 LA FRICHE LA BELLE-DE-MAI	
4.2 TERRAIN GURZELEN	
4.3 LA RELIURE	
4.4 SYNTHÈSE	
5 SECTEUR À ENJEUX URBAINS	77
5.1 ANALYSE TERRITORIALE DU SECTEUR	
5.2 HYPOTHÈSE DE PROJET	
6 CONCLUSION	119
7 ANNEXES	123
8 BIBLIOGRAPHIE	129

1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La culture joue un rôle crucial dans l'identité urbaine du canton de Genève. Dans le passé, la ville était remplie de friches et de bâtiments abandonnés qui constituaient des espaces culturels alternatifs pour les jeunes et les artistes. Ces lieux informels permettaient à la jeunesse genevoise de s'impliquer dans des projets culturels à moindre coût, offrant ainsi une liberté créative et festive. Ces lieux ont accueilli, au fil du temps, des variétés de formes artistiques comme le jazz, le rock, le théâtre expérimental, la danse ou encore la musique contemporaine. Ces dynamiques sont encore aujourd'hui visibles dans des lieux comme l'AMR, l'Usine ou La Gravière, qui continuent de marquer l'offre culturelle genevoise.¹

Cependant, ces lieux alternatifs, qui animent la vie nocturne et qui offrent à la jeunesse la possibilité de s'intégrer à la vie culturelle, se raréfient sous l'effet de pressions urbaines croissantes et de spéculation immobilière. De plus, l'offre culturelle actuelle reste souvent trop coûteuse ou trop exclusive, ce qui rend encore plus compliqué pour les jeunes d'accéder à des endroits festifs et créatifs. Dans ce contexte, il est donc essentiel de repenser les stratégies urbaines afin d'intégrer des espaces dédiés à la créativité et à l'interaction sociale à tout type de profil.

Avant d'entrer dans l'analyse approfondie de ces thématiques, il est important de préciser la notion de la "culture alternative". Celle-ci se caractérise par des lieux autogérés à but non lucratif, proposant des activités culturelles diversifiées, allant des performances artistiques aux espaces de convivialité comme des bars ou des espaces publics (Fig.1). Basés sur des principes de liberté, ces espaces favorisent la cohésion sociale et la vie de quartier, tout en permettant à certains de générer des revenus pour couvrir leurs frais d'entretien.

Malgré leur importance pour la diversité culturelle de Genève, ces lieux restent insuffisants pour répondre aux besoins. Ce manque incite certains jeunes à pratiquer en dehors des lieux appropriés, ce qui renforce le besoin d'une meilleure intégration dans la vie culturelle de la ville.

1.2 PROBLÉMATIQUE

Dans ce contexte qui vient d'être introduit, l'énoncé théorique se propose d'explorer comment la ville de Genève peut intégrer les besoins festifs et créatifs de sa jeunesse dans ses politiques urbaines, tout en répondant à la demande croissante en logements dans un contexte de forte densité urbaine?

Ce défi peut être relevé par la reconversion des bâtiments existants lors de la planification urbaine, afin de préserver l'héritage culturel de Genève, tout en répondant aux besoins actuels et en rendant la ville plus accueillante et accessible pour les générations actuelles et à venir.

1.3 MÉTHODOLOGIE

Pour cerner au mieux la problématique et atteindre les objectifs de l'énoncé, une recherche historique a été faite et des sources documentaires ont été analysées afin de retracer les origines et l'évolution des espaces alternatifs à Genève, ainsi que leur rôle dans la scène culturelle locale. Ce premier chapitre met ainsi en évidence les éléments qui ont contribué à leur croissance, puis à leur déclin.

La deuxième partie théorique s'attache à une critique des projets récents de croissance urbaine. L'objectif ici est d'analyser comment ces projets urbains répondent aux besoins de la ville en matière de diversité culturelle et d'explorer comment les intégrer dans le tissu urbain.

Enfin, la partie théorique finale examine des exemples de reconversion d'espaces urbains en lieu culturel. Ces études de cas permettront d'identifier les facteurs clés qui contribuent au succès et à l'échec des initiatives similaires, en tenant compte des dimensions architecturales, sociales et environnementales.

La fin de l'énoncé comporte l'analyse d'un secteur avec les bâtiments potentiels de reconversions, pour servir de complément pratique à l'ensemble de la réflexion théorique. Cette analyse servira à aborder le projet de master avec un bagage solide et constructif tout en poursuivant la réflexion sur la réintégration des lieux alternatifs dans la ville.

D'ailleurs, deux interviews ont été réalisées avec des acteurs essentiels du projet du parc de la Jonction : l'une avec l'équipe de gestion du parc pour collecter des renseignements sur la gestion des activités festives et l'autre avec Roselyne Brondex, responsable du projet du parc, afin d'approfondir la compréhension des objectifs et des contraintes. Grâce à ces entretiens, il a été possible de mieux comprendre les perspectives institutionnelles des lieux culturels dans le contexte genevois.

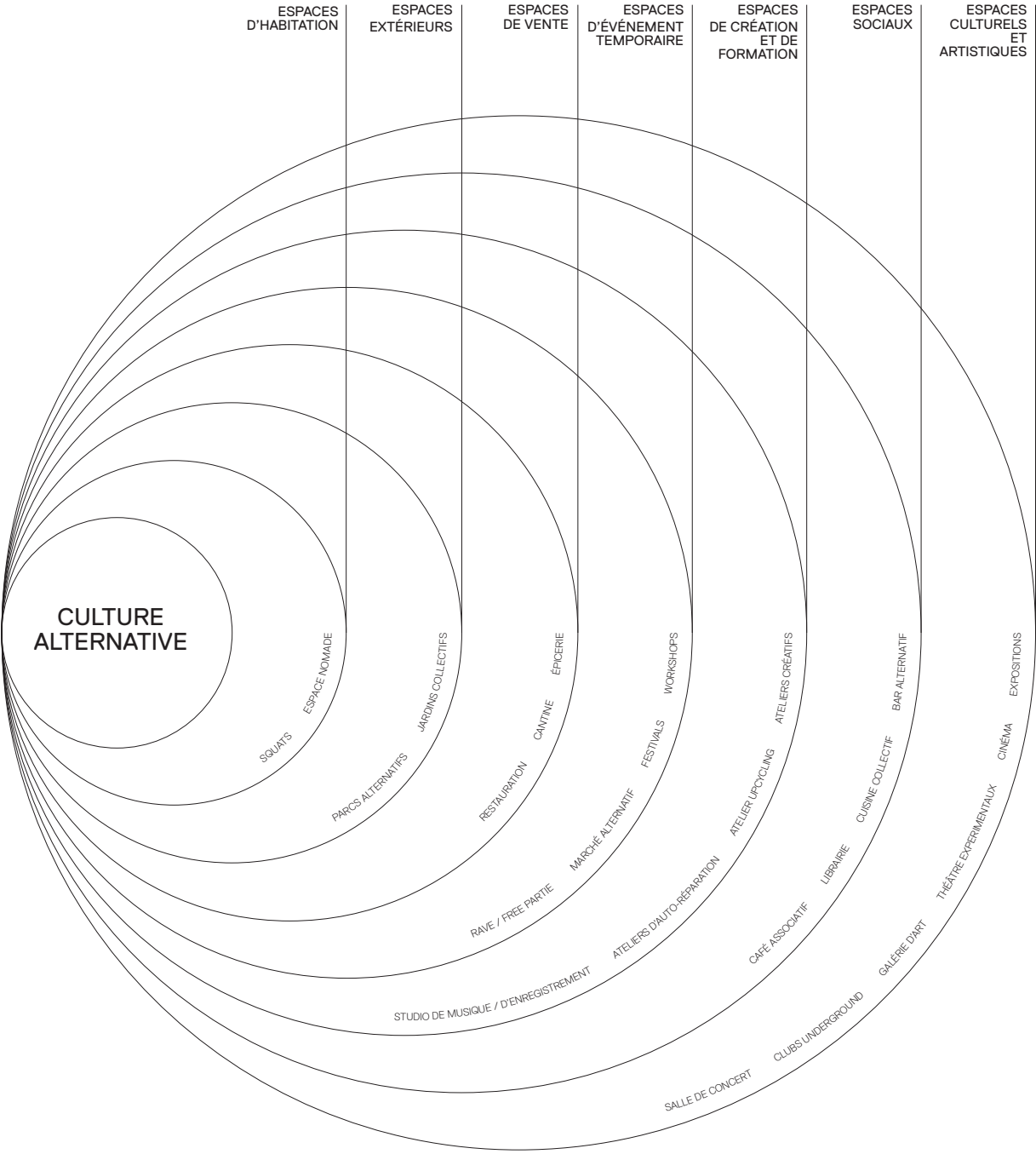


Fig.1 ↑
Schéma des diverses espaces proposés
au sein de la culture alternative.

2.1 LES PRINCIPAUX LIEUX ALTERNATIFS

Genève est une ville riche et internationale qui fait partie des quatre cantons les plus créatifs de Suisse. La ville propose une grande variété d'événements culturels : festivals, théâtres, concerts et expositions. Et au-delà des institutions officielles, le canton est également le foyer de la culture alternative.

Contrairement à son image de ville bourgeoise et parfois ennuyeuse, elle abrite une scène underground où les artistes s'aventurent dans de nouvelles formes créatives dans différents domaines. Ces projets proposent des occasions uniques aux talents émergents, ce qui fait de cette scène un élément clé du paysage culturel genevois.

Pourtant, cette dynamique culturelle est de plus en plus menacée par la raréfaction des espaces disponibles. Pour mieux appréhender les enjeux et soutenir la scène alternative, il est essentiel de mieux comprendre son histoire.

2.1.1 Des espaces de rencontre et de création artistique

Au début des années 70, l'Europe connaît une amplification de lieux culturels alternatifs, et Genève n'échappe pas à cette dynamique. Ce phénomène s'inscrit dans un double contexte : d'une part, la crise économique et la fin de l'ère industrielle laissent de nombreux bâtiments à l'abandon, tandis que, d'autre part, les mouvements sociaux, notamment Mai 68, inspirent une jeunesse à remettre en question les valeurs établies. Ces groupes, aux modes de vie alternatifs, voyaient dans la multiplication des friches une véritable occasion pour réinventer l'espace public.²

Dans ce contexte, le canton de Genève voit la naissance du mouvement squat qui marque la ville pendant plus de trente ans. Ce mouvement a vu le jour à la fin des années 1970,

contre le projet de reconstruction du quartier populaire des Grottes. Animé par une jeunesse politiquement active et des valeurs anticapitalistes, le mouvement revendiquait le droit au logement dans une ville où la spéculation immobilière était répandue et où de nombreux immeubles étaient non occupés.³

De 1985 à 2000, le dynamisme des squats a donné naissance à la scène alternative genevoise. Les espaces squattés ont ouvert aux artistes et aux collectifs de nouvelles possibilités d'expression en dehors des structures officielles.⁴ Ils offraient une diversité d'activités, telles que des restaurants, des salles de concert, des expositions ou des soirées gratuites. À cette époque, Genève portait le titre de la ville la plus squattée d'Europe par habitant, avec des lieux emblématiques tels que le RHINO (Retour des habitants dans les immeubles non occupés) ou l'Artamis.⁵ Ces espaces ont non seulement contribué à la vie culturelle, mais ont aussi laissé une empreinte durable sur le paysage social et artistique de Genève.

Toutefois, au début des années 2000, ce dynamisme s'essouffle avec la fermeture des squats, suivie par celle de nombreux espaces alternatifs. Parmi eux, Artamis, situé dans le quartier de la Jonction et qui est constitué d'un théâtre, d'ateliers d'artistes et de salles de concerts. En 2007, il est fermé pour des raisons d'assainissement du site, entraînant la fermeture définitive et la dispersion de ses activités, dont le Théâtre du Galpon ou le Piment Rouge.

Ainsi, cette fermeture a marqué la fin d'une époque pour les espaces alternatifs à Genève. Cette décision a suscité la colère de nombreux acteurs, entraînant l'émergence d'initiatives comme le "Collectif pour une vie nocturne". Entre 2000 et 2020, d'autres mouvements, tels que le Ric-Rac, le Mouvement 804, le RAAC et la plateforme FRACG, ont combattu pour maintenir une scène alternative face aux défis de Genève.⁶

2

BECERRA, Muriel, *Pérenniser les lieux culturels alternatifs? Le cas de la ville de Genève*, Université de Lausanne, 2012, p.9.

3

BREVIGLIERI, Marc, *Les paradoxes des squats*, Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève), 2024.

4

Zurich Centre for Creative Economies, *Les empreintes créatives*, Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) 2023, p.33.

5

FRISCHNECHT, Léa, *La Genève alternative en cinq épisodes*, Tribune de Genève, 2022.

6

Zurich Centre for Creative Economies, *Les empreintes créatives*, Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) 2023, p.34-35.



Fig. 2 ↑

La fête de la musique, 33e édition à la
vieille ville de Genève.
© Giona Mottura

Malgré ces difficultés, l'esprit de la scène alternative genevoise a tout de même perduré aujourd'hui à travers des lieux comme la Cave 12, l'Usine, Mottatom, la Gravière, la Parfumerie ou Motel Campo, etc. Et en parallèle, des festivals comme Antigél, Voix de Fêtes et Electron contribuent aussi à préserver cette diversité culturelle.

De cette époque bouillante, les seuls restant debout sont Cave 12 et l'Usine, qui regroupe des ateliers d'artistes et des artisans, tels Art Coiffeur, le cinéma Spoutnik, Forde ou le label et magasin de disques Urgence Disk. De plus, Motel Campo ainsi que La Gravière ont été conçus pour remplacer la dimension festive et nocturne d'Artamis. Depuis, de nouvelles géographies s'esquissent dans la scène culturelle de la ville, moins en opposition, mais plus encline à la négociation.⁷

Rééquilibrer l'accès à la culture à Genève

Comme le montre la carte (Fig.3), les lieux culturels et festifs nocturnes se concentrent principalement dans le centre-ville de Genève, laissant les communes périphériques dépourvues d'alternatives culturelles. Les défis liés à cette inégalité questionnent l'accessibilité de l'offre culturelle dans tout le canton.

Pour réduire ce déséquilibre, le festival Antigél, avec le soutien de l'Association des communes genevoises (ACG), s'aventure dans des espaces nouveaux dans les communes périphériques. Pour Antigél, le manque de lieux spécifiques n'est pas considéré comme un obstacle, mais plutôt comme une opportunité de repenser l'expérience culturelle. Le festival s'organise donc dans des lieux tels que des usines, des dépôts, des églises ou d'autres endroits peu fréquentés. Cette méthode permet au public d'explorer des lieux méconnus du grand public.⁸

“

Avec la disparition des squats, la vie culturelle alternative s'est peu à peu appauvrie. Elle n'a plus retrouvé sa place à Genève.

- Antonio Hodgers

”

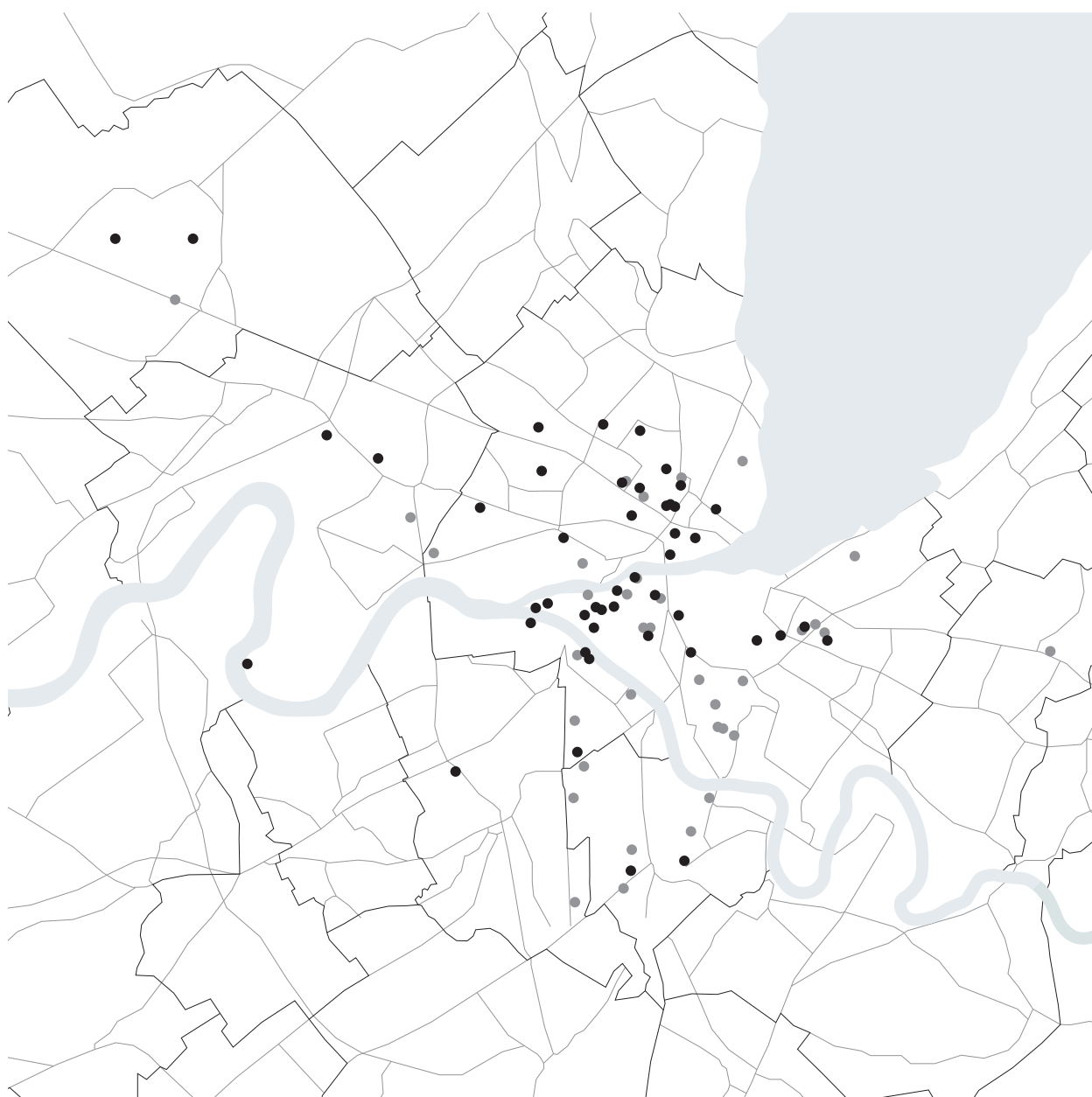


Fig. 3 ↑

Les lieux alternatifs dans le canton de Genève.

Légende

- Lieux existants
- Lieux menacés ou fermés

2.1.2 Le rôle de ces lieux dans le dynamisme urbaine

Les lieux alternatifs occupent une place centrale dans la vie urbaine de Genève. En permettant l'appropriation d'espaces sous-utilisés, ces initiatives contribuent à revitaliser des quartiers entiers et à modifier les paysages urbains. Par exemple, grâce à l'expérimentation artistique et à la mixité des usages, les anciens sites industriels comme Artamis ont transformé des zones autrefois délaissées en pôles culturels dynamiques.⁹

Ces lieux, en plus de leur fonction artistique, ont un rôle essentiel dans la cohésion sociale. En groupant des individus issus de divers milieux autour d'activités communes, ils créent des liens qui dépassent les frontières sociales et culturelles. Par exemple, les jardins partagés, les ateliers ou les cafés favorisent la convivialité et la solidarité.

Ces endroits sont aussi une façon d'impliquer la jeunesse genevoise dans la vie culturelle, en proposant des espaces abordables et inclusifs.

De cette manière, la fermeture de ces espaces dépasse largement la simple perte physique. Elle représente la chute d'une conception différente de la culture, du dynamisme urbain et d'un esprit créatif qui ont marqué plusieurs générations depuis. De nos jours, Genève doit faire face à la difficulté de préserver cet esprit face à une pression immobilière croissante qui met ces espaces au second plan.

“

Un territoire sans culture ne vit pas
et il n'y a pas de culture sans lieux
pour la produire.

- Genève Active

”

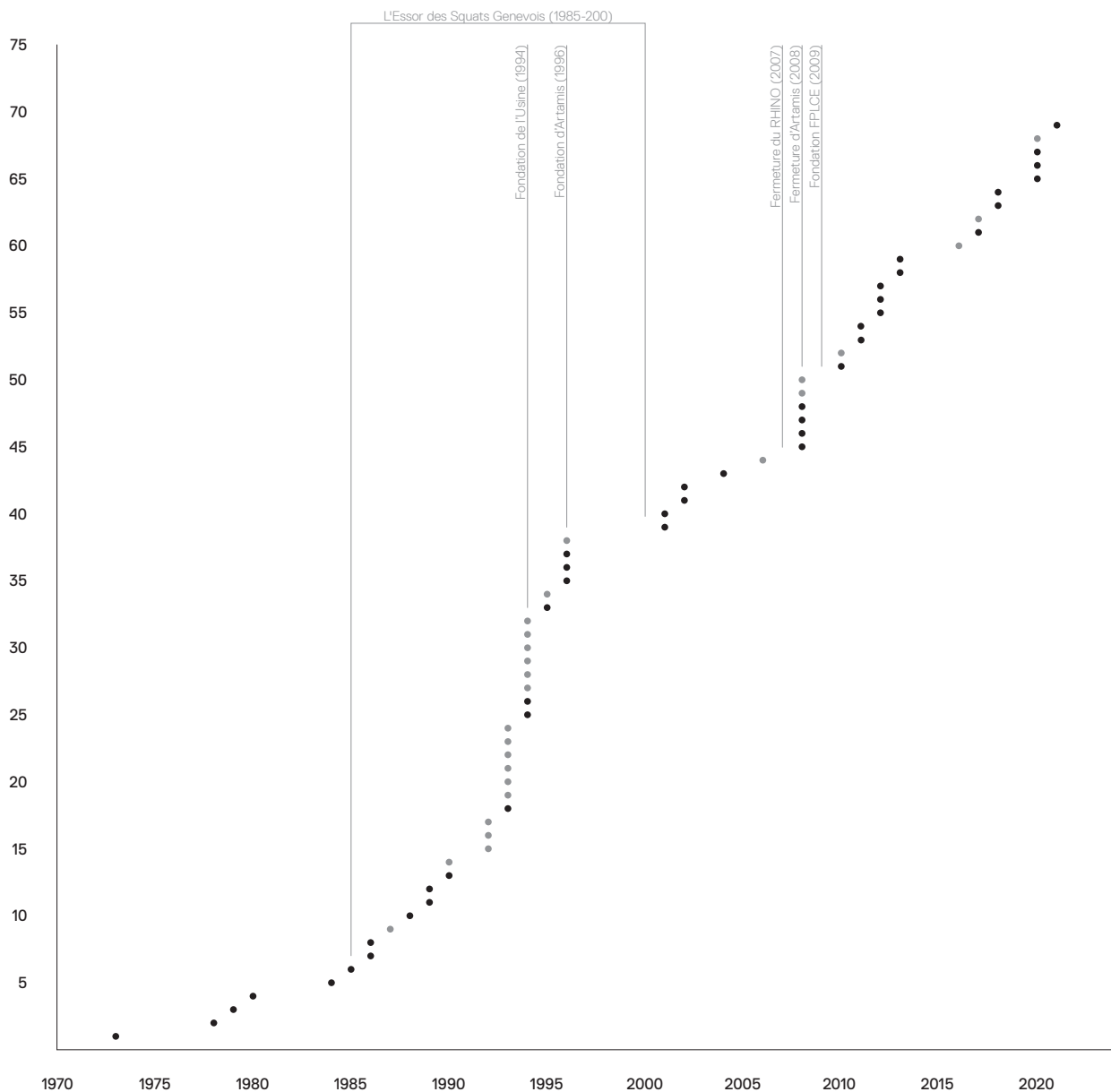


Fig. 4 ↑

Chronologie des lieux alternatifs par date de création depuis 1970 jusqu'à aujourd'hui. Cela reste approximatif, car les lieux alternatifs ont souvent des ouvertures et des fermetures qui ne sont pas toujours clairement documentées.

Légende

- Lieux existants
- Lieux fermés

2.2 LE CONTEXTE ACTUEL

Face à la rareté foncière présente dans la ville, les lieux culturels indépendants risquent de disparaître complètement sous la pression d'activités économiques et de logements.

Dans ce contexte, pour tenter de limiter l'affaiblissement du tissu culturel, une forme d'institutionnalisation de la culture alternative s'est mise en place, un phénomène que Luca Pattaroni a qualifié de "post contre-culture".¹⁰

2.2.1 Institutionnalisation de la culture

L'institutionnalisation d'un lieu culturel autogéré implique la mise en place de règles légales et administratives pour ses activités, généralement en collaboration avec des associations publiques ou privées.

Ce processus est particulièrement caractérisé par l'utilisation du terme "culture émergente" plutôt que "culture alternative". Avec cette évolution linguistique, il y a une volonté de légitimer ces endroits, en les présentant comme un lieu en développement.¹¹

Cette transition est bien illustrée par la fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (FPLCE) créée en 2009. La FPLCE est un acteur clé de l'institutionnalisation de la scène culturelle alternative genevoise, en finançant de nombreuses projets culturels, tels que la Cave 12 ou L'Usine Kugler, appartenant à la culture alternative, qui ont peu à peu été intégrés dans des cadres institutionnels tout en préservant une certaine identité.¹²

Par ailleurs, la Coopérative Ressources Urbaines facilite aussi l'accès à des locaux à prix modérés pour des artistes, des associations culturelles, des collectifs, des festivals et des architectes etc. et nourrit ainsi un écosystème favorable à la culture alternative.¹³

Cette institutionnalisation, d'une part, offre une reconnaissance et une stabilité financière qui permet de garantir la pérennité des lieux alternatifs mais d'autre part, elle risque de changer leur essence même. Bien que ces changements ne se produisent pas souvent, certains lieux réussissent à équilibrer institutionnalisation et protection de leur identité alternative.

Cependant, pour ceux qui n'arrivent pas à trouver cet équilibre, l'institutionnalisation peut mener à la "domestication". Les lieux peuvent évoluer vers une approche plus commerciale, offrant des activités plus rentables et plus traditionnelles, et attirant un public plus général et élitiste. Cela conduit donc à la perte de l'indépendance et de la spontanéité au profit d'une offre culturelle plus standardisée.¹⁴

Ainsi, prenons l'exemple du parc de la Jonction. Autrefois, cet endroit proposait des activités et événements accessibles, ainsi que des infrastructures sportives gratuites. Cependant, avec le temps, le programme a changé, laissant place à des événements coûteux et peu inclusifs comme des food trucks ou des espaces sportifs payants. Lorsque les lieux deviennent hypercommerciaux, les jeunes peinent à trouver leur place, comme l'explique Roselyne Brondex lors de l'interview : "On s'est rendu compte que lorsque les infrastructures sportives deviennent payantes, les jeunes ne viennent pas. C'est logique, c'est une question d'accessibilité. Ils préfèrent aller à la Halle 1, où il n'y a pas besoin de payer, contrairement aux deux grandes halles, qui sont vraiment commerciales. On sent bien qu'ils n'adhèrent pas à ce type de proposition."

10

PATTARONI, Luca, *Art, Espace et Politique dans la ville gentrifiée, La contre-culture domestiquée*, MétisPresses, 2021.

11

PIERONI, Raphaël, *Politiques urbaines de la nuit: entre cultures festives et nuisances sonores à Genève*, Éditions Alphil/Presses universitaires suisses, 2022, p.79.

12

Ibid, p.73-83.

13

Zurich Centre for Creative Economies, *Les empreintes créatives*, Département de la culture et de la transition numérique (DCTN) 2023, p.36.

14

PATTARONI, Luca, *Art, Espace et Politique dans la ville gentrifiée, La contre-culture domestiquée*, MétisPresses, 2021, p.15.

CATÉGORIE	DESCRIPTION PRINCIPALE	BUT	CARACTÉRISTIQUES	MOYENS DE FINANCEMENT	IMPACT SOCIAL
Activité Commerciale	Entrepreneuriale	Lucratif	- Prix fixé par le gérant - Barrières à l'entrée (âge, faciès, etc.)	Fonds propres, investissements privés et public, crédits	Souvent limité ou secondaire par rapport aux objectifs financiers
Activité Alternative	Expérimentale	Sans but lucratif	- Structures associatives - Programmation diverse - Prix accessibles	Auto-financement, dons, bénévolat	Inclusion sociale, expérimentation culturelle, démocratisation des savoirs

Fig. 5 ↑

Tableau des types d'activités culturelles.

2.2.2 Face à la crise de logement

Comme mentionné précédemment, les projets culturels sont majoritairement au centre-ville. Toutefois, ces régions sont souvent touchées par la gentrification. Les loyers augmentent rapidement, ce qui exclut les artistes au profit des projets mieux financés et plus adaptés aux attentes des investisseurs immobiliers.

Effectivement, la raréfaction des espaces vides, due à la pression immobilière et à la densification urbaine, a réduit l'accès aux espaces alternatifs et nocturnes. Des bâtiments qui étaient auparavant utilisés par des artistes sont souvent transformés en logements ou en infrastructures publiques, ce qui prive les jeunes générations d'espaces culturels.

Le projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) met bien en évidence cette situation. La réaffectation des zones du projet pour répondre à la crise du logement met en péril des lieux influents de la scène nocturne genevoise, tels que La Gravière, le Motel Campo, l'Audio et le Rooftop105.¹⁵

Le déménagement du Motel Campo est prévu pour décembre 2026 et celui de La Gravière pour 2030. Pourtant, ces lieux attirent environ 250'000 personnes par an et ont un rôle important dans la vie culturelle, sociale et économique du canton depuis plus de 10 ans, avec près de 500 événements par an.¹⁶

Selon l'association du Grand Conseil de la Nuit, aucune politique n'est mise en place pour intégrer la vie nocturne dans les nouveaux quartiers, ce qui risque de déplacer la scène culturelle dans des espaces à loyers excessifs, excluant une grande partie de la population.¹⁷

“

La culture nocturne n'est pas vraiment considérée comme de la culture au même titre que les autres propositions culturelles qui doivent déjà lutter. C'est comme si nous étions une donnée inexistante.

- Kate Reidy

”

15

Grand conseil de la nuit, *Quel avenir pour la culture nocturne genevoise ?*, 2024.

16

Ibid.

17

Ibid.

2.3 L'IMPORTANCE DES ESPACES POUR LA JEUNESSE ET LA CRÉATIVITÉ

Les besoins spécifiques des jeunes genevois de 15 à 25 ans nécessitent une attention particulière. Selon l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), Genève comptait en 2022 près de 20'355 jeunes, dont 57 % de nationalité suisse et 43 % d'origine étrangère.¹⁸ Les jeunes expriment un besoin d'espaces d'expression, de rencontre et de création qui sont également des refuges indispensables pour s'épanouir, expérimenter et se construire en dehors des cadres traditionnels.

Cependant, le manque d'espaces adaptés aux besoins des jeunes empêche de trouver leur place dans l'espace public et, plus généralement, dans la société. Ces derniers demandent des lieux accessibles, sécurisés et gratuits ou à prix abordables, ainsi que des infrastructures nécessaires. Le rapport d'EnQuêtes met également en évidence leur souhait d'avoir des espaces nocturnes qui répondent à leurs besoins, sans pour autant mettre en péril leur sécurité ou dépasser leurs moyens financiers.²⁰

Ces revendications font partie d'une réalité renforcée par les conséquences de la pandémie du Covid-19. Les jeunes ont été privés d'activités essentielles, comme les concerts, les fêtes ou les événements sportifs et culturels, pendant plusieurs semaines. Cette période a renforcé leur besoin de récupérer l'espace public et de renouer avec les autres.²¹

Afin de satisfaire ces attentes, la Ville de Genève doit adapter l'offre de loisirs selon l'augmentation démographique. Par exemple, en offrant des infrastructures flexibles et accessibles et en développant la vie nocturne au-delà du centre-ville afin d'établir une société inclusive et dynamique, où les nécessités des jeunes sont considérées.

Les obstacles à l'accès culturel des jeunes

Les jeunes font face à différentes difficultés pour s'engager dans des activités culturelles. Parmi eux, le manque de ressources financières est un obstacle important. Les prix élevés des billets pour des événements culturels comme les concerts, les théâtres et les musées sont un frein significatif, surtout pour ceux dépendant encore économiquement de leurs parents.²³

De plus, le coût élevé des sorties nocturnes constitue une barrière importante. Il existe une différence de prix de l'alcool en magasin et ceux pratiqués dans les bars, comme l'a relevé un occupant nocturne de la plaine: "On ne peut pas se permettre des soirées à 100, 200 francs. Et c'est ça le budget nécessaire à Genève. Donc on se fait des verres avant".²⁴

Ces difficultés économiques montrent que le coût et le manque de moyens financiers constituent des barrières importantes à l'accès aux lieux de sorties et pratiques culturelles pour les jeunes.

Cependant, il existe aussi d'autres obstacles qui restreignent l'accès aux divertissements nocturnes et festifs tels que l'absence de temps souvent lié aux obligations scolaires, le sentiment de ne pas être à l'aise dans certains milieux culturels considérés comme peu inclusifs et l'accessibilité géographique, en particulier pour les jeunes qui ne résident pas dans le centre-ville.²⁵

18

Service de la jeunesse, *Politique de la jeunesse, Dix objectifs d'intervention*, Ville de Genève, 2024, p.6.

19

Ibid, p.23.

20

FILIPOVIC, V. & CHARRIÈRE, F., *Politique de la jeunesse en Ville de Genève: Point de vue du public cible*, EnQuêtes, Plateforme d'anthropologie, 2018.

21

Service de la jeunesse, *Politique de la jeunesse, Dix objectifs d'intervention*, Ville de Genève, 2024, p.23.

22

ROMAN, F. & TAWFIK, A., *Pratiques culturelles des 15-25 ans à Genève, Rapport Enquête-Test*, EnQuêtes, Plateforme d'anthropologie, 2011, p.49.

23

Ibid, p.13.

24

RENFER, Marc, "On vient à Plainpalais parce qu'il n'y a pas d'autres options", Tribune de Genève, 2022.

25

ROMAN, F. & TAWFIK, A., *Pratiques culturelles des 15-25 ans à Genève, Rapport Enquête-Test*, EnQuêtes, Plateforme d'anthropologie, 2011.

Offre limitée sur la vie nocturne

Bien qu'il existe une offre commerciale nocturne à Genève, celle-ci reste insuffisante pour répondre aux besoins et aux moyens des jeunes. Il y a une raréfaction des lieux festifs abordables, au profit d'établissements coûteux ou peu inclusifs.

Le manque de lieux simples, bon marché, conviviaux où la bière n'est pas à prix élevé à Genève pousse les jeunes à choisir des alternatives comme les botellónes (grandes bouteilles) : des rassemblements improvisés dans la rue ou les parcs pour consommer de l'alcool et écouter de la musique.²⁶ En particulier dans des espaces publics tels que la plaine de Plainpalais ou vers les "rues de la soif" comme la rue de l'Ecole-de-Médecine et Henri-Blanvalet, posant des problèmes de voisinage et ne constituant pas une solution durable.²⁷

L'absence de ces lieux a des répercussions importantes sur la dynamique culturelle et sociale des jeunes à Genève. Effectivement, les barrières financières et sociales accentuent une sensation d'exclusion sociale, dégradant la perception des jeunes envers l'offre culturelle locale et contribuant à leur isolement social.²⁸ Ainsi, cette inégalité d'accès aux lieux festifs favorise une élite financière et semble écarter les jeunes de la vie culturelle locale.

De plus, le recours aux botellónes et aux rassemblements extérieurs augmente les risques liés à l'alcoolisation non cadrée chez les mineurs. Selon l'enquête annuelle 2022 de la Croix-Bleue Berne-Soleure-Fribourg, les jeunes utilisent de plus en plus de l'alcool pour se "remonter le moral". En effet, le taux de jeunes qui consomment de l'alcool chaque semaine est passé de 3,9% en 2021 à 5,9% en 2022. Il est inquiétant de constater que ces consommations d'alcool n'ont souvent pas lieu dans des espaces sécurisés, mais plutôt à l'extérieur.²⁹

“

On vient à Plainpalais parce
qu'il n'y a pas d'autres options.

- Un occupant de la plaine

”



Fig. 6 ↖

Rassemblement à l'aire de jeux pour les enfants sur la plaine de Plainpalais.
© Pierre Albouy

Fig. 7 ↑

Groupement de jeunes sur la plaine de Plainpalais.
© Pierre Albouy

Le rap, omniprésent à Genève

Aujourd'hui, le rap est la musique la plus écoutée au sein des jeunes et à Genève. Pourtant, malgré son succès indéniable, cette musique peine à trouver sa place, aucune salle ni centre artistique n'est spécifiquement dédié à cette culture, contrairement à d'autres genres comme le rock.

Alors que beaucoup de jeunes talentueux rappent à Genève, il manque des structures pour s'exprimer pleinement. Les acteurs du milieu hip-hop et les jeunes réclament donc un espace dédié, mais la Ville semble rester encore réticente à cette idée.³⁰

Certes, des lieux intermédiaires comme l'Undertown à Meyrin et le Groove à la Jonction offrent une plateforme à ces artistes. Mais face à la vitalité croissante de la scène hip-hop, cette culture devrait être reconnue comme un véritable art et ne pas se limiter aux maisons de quartier.³¹

Malgré l'introduction du hip-hop dans les programmes des festivals comme Paléo, Montreux Jazz ou Antigél, ces initiatives ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin d'un véritable établissement dédié à cette culture.

La gauche genevoise a suggéré cette année la mise en place d'une maison hip-hop dans le canton. Une motion sera prochainement déposée au Conseil municipal en faveur de ce projet. Ainsi, ce dernier pourrait finalement permettre aux artistes et à la communauté hip-hop de trouver un espace d'expression qui reflète leur influence.³²

“

Le hip-hop est partout, et nulle part. Il faut une salle dédiée à cette culture. Nous allons la revendiquer.

- Oumar Touré Franzen

”

30

GOTTRAUX, Fabrice, *Manque-t-il un lieu dédié au hip-hop à Genève?*, Tribune de Genève, 2023.

31

32

MUSADAK, Mohamed, *Une motion bientôt déposée à Genève pour demander une Maison du hip-hop*, La matinale, RTS, 2024.



Fig. 8 ↖

Festival de rap à Lancy.
© Alicia Gaudin

Fig. 9 ↑

Concert du rappeur genevois Makala au
Groove.
© Pierre Albouy

2.4 SYNTHÈSE

Genève, une ville de la culture ? Oui, mais il y a encore beaucoup à accomplir. Ce premier chapitre souligne un besoin urgent qui est l'adaptation de l'offre culturelle et festive aux attentes des jeunes et des artistes genevois.

Les espaces culturels alternatifs ont une place centrale dans le renouvellement du tissu urbain. Toutefois, la contrainte immobilière, accentuée par la crise du logement, met en péril leur durabilité.

De nombreux espaces, tels que La Gravière ou le Motel Campo, très fréquentés, risquent de disparaître. Si l'État ne prévoit rien, ces lieux disparaîtront avec le projet d'aménagement du quartier Praille-Acacias-Vernets et ne seront pas remplacés.

Les jeunes sont particulièrement touchés par le manque de lieux dédiés à la vie nocturne, à la sociabilité festive à des prix abordables. Les lieux accessibles et abordables, déjà rares, sont souvent bondés, ce qui restreint leur capacité à s'impliquer pleinement dans la vie nocturne. Dans cette situation, leur demande d'avoir des lieux de rassemblement appropriés semble tout à fait justifiée. Cependant, les autorités locales sous-estiment ces besoins.

Pour comprendre pourquoi le mouvement squat n'a pas réussi à renaître après l'évacuation du Rhino et pourquoi la culture alternative n'a pas retrouvé sa place à Genève, il faut examiner l'évolution du marché immobilier. En l'absence d'une intervention active de l'État pour préserver des espaces fonciers, ces derniers tombent inévitablement entre les mains des promoteurs privés.

En résumé, il est crucial de maintenir un tissu culturel alternatif et de favoriser les cultures underground, car même les cultures mainstream les plus commerciales trouvent leurs origines dans les marges du système, là où l'innovation et l'expérimentation prennent racine.

Le défi pour les autorités est de trouver de nouveaux lieux adaptés aux modes de rassemblement actuels des jeunes, accessibles sans discrimination financière ou sociale. Bien que cette demande ne soit pas nouvelle – chaque génération a revendiqué de tels lieux –, il est urgent d'y répondre pour bâtir une société inclusive et dynamique.

3.1 LA PRESSION IMMOBILIÈRE ET
AMÉNAGEMENT URBAIN

3.1.1 L'émergence des nouveaux quartiers

À Genève, les logements sont construits à un rythme sans précédent. Selon l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), le canton connaît un rythme de construction jamais observé depuis plus de 50 ans, avec plus de 3'800 nouvelles habitations inaugurées en 2022, ce qui constitue un record depuis 1975.³³ Pourtant, cette démarche semble insuffisante face à une demande toujours plus importante.

La crise du logement est principalement due à une augmentation démographique remarquable. La population du canton de Genève n'a cessé d'augmenter depuis le début du siècle, dépassant les caps symboliques des 400'000 habitants en 1996 et des 500'000 en 2018. Cette expansion, l'une des plus significatives en Europe, est principalement due à l'immigration en raison de l'attractivité économique de la ville.³⁴ Selon les estimations de l'OCSTAT, Genève pourrait atteindre 600'000 habitants entre 2038 et 2044.

Devant cette croissance démographique, le secteur du logement demeure tendu. Le taux de vacance est de 0,46 % en 2024, en légère augmentation par rapport aux 0,38 % de 2022, mais toujours en dessous du seuil de 2 %, un taux à partir duquel le marché est considéré comme en pénurie.³⁵

Afin de résoudre cette situation, le Plan directeur cantonal a envisagé la mise en place de nouveaux quartiers avec un objectif de construction de 2'500 logements par an, ce qui représente un total de 50'000 nouvelles habitations jusqu'en 2030.³⁶ Toutefois, ce projet semble complexe sachant qu'il faut satisfaire les besoins d'une population en croissance, tout en tenant compte des contraintes d'un territoire limité.

Dans le passé, l'urbanisation de Genève reposait sur la

transformation des espaces agricoles. Cela a permis la création des grands ensembles et des cités satellites, telles que Meyrin ou le Lignon. Les grands projets, mis en œuvre dans la seconde moitié du XXe siècle, permettaient de satisfaire rapidement la demande en mettant à disposition des terrains constructibles par des lois administratives.³⁷ De nos jours, en raison d'une pénurie de terrains disponibles, les choix se limitent à la densification et à la reconversion de sites déjà existants. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies novatrices afin de maintenir la qualité de vie tout en accroissant la capacité de logement.

Toutefois, le paysage urbain genevois a connu une évolution majeure à partir des années 1980 et 1990. À cette époque, la ville comptait de nombreux logements vides, souvent en attente de transformation ou de démolition. Cette situation a évolué radicalement au début des années 2000, sous l'effet combiné de la baisse des taux d'intérêt et de l'attractivité économique croissante de la ville. Ces facteurs ont incité les propriétaires à réinvestir massivement dans leurs biens immobiliers.³⁸

Cette transformation du paysage urbain s'est accompagnée d'événements marquants, comme l'évacuation du squat Rhino en 2007, qui était le symbole de la lutte pour des espaces alternatifs face à la pression immobilière croissante. Cet épisode illustre la transition de Genève vers un urbanisme axé sur la densification et l'optimisation des espaces existants, tout en accentuant les tensions sur le marché locatif.³⁹

33 CURTI, Karine, *La prospérité de Genève passe par la résolution de la crise du logement*, AGEFI, 2023.

34 PATTARONI, Luca, *Art, Espace et Politique dans la ville gentrifiée, La contre-culture domestiquée*, MétisPresses, 2021, p. 86.

35 *Toujours aussi tendu de trouver un logement à Genève, malgré une légère amélioration*, Batimag, 2024.

36 CURTI, Karine, *La prospérité de Genève passe par la résolution de la crise du logement*, AGEFI, 2023.

37 FRANDSEN, Rune, *Les outils de la mesure*, Tracés, 2023.

38 BREVIGLIERI, Marc, *Les paradoxes des squats*, Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève), 2024.

39 Ibid.

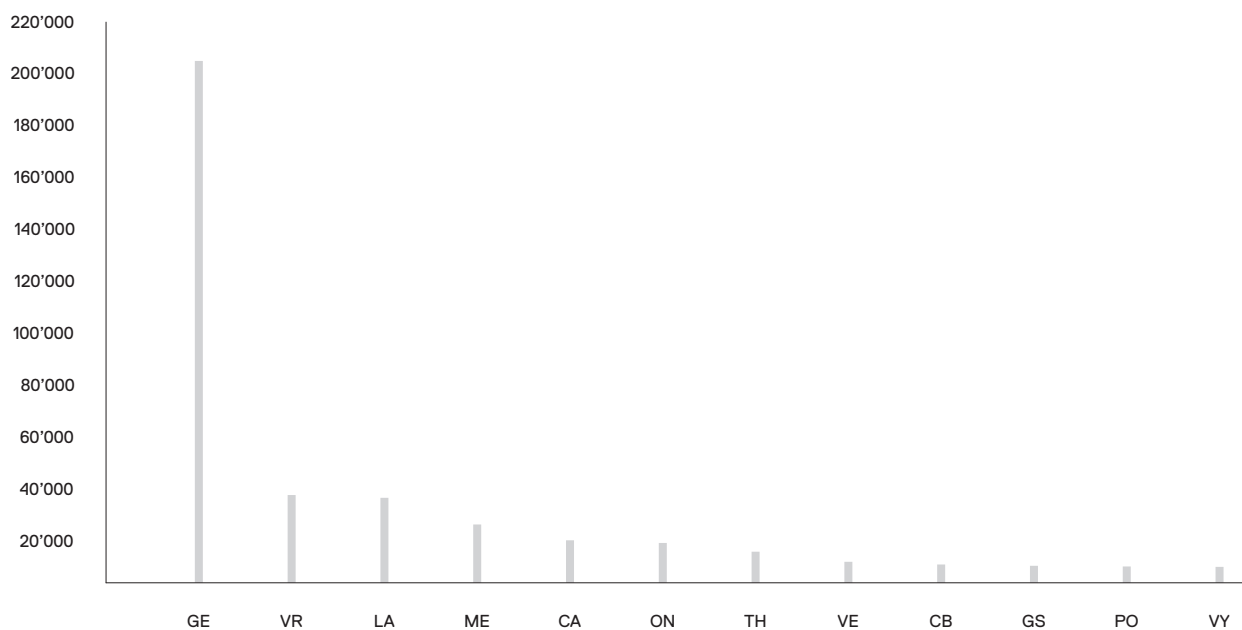
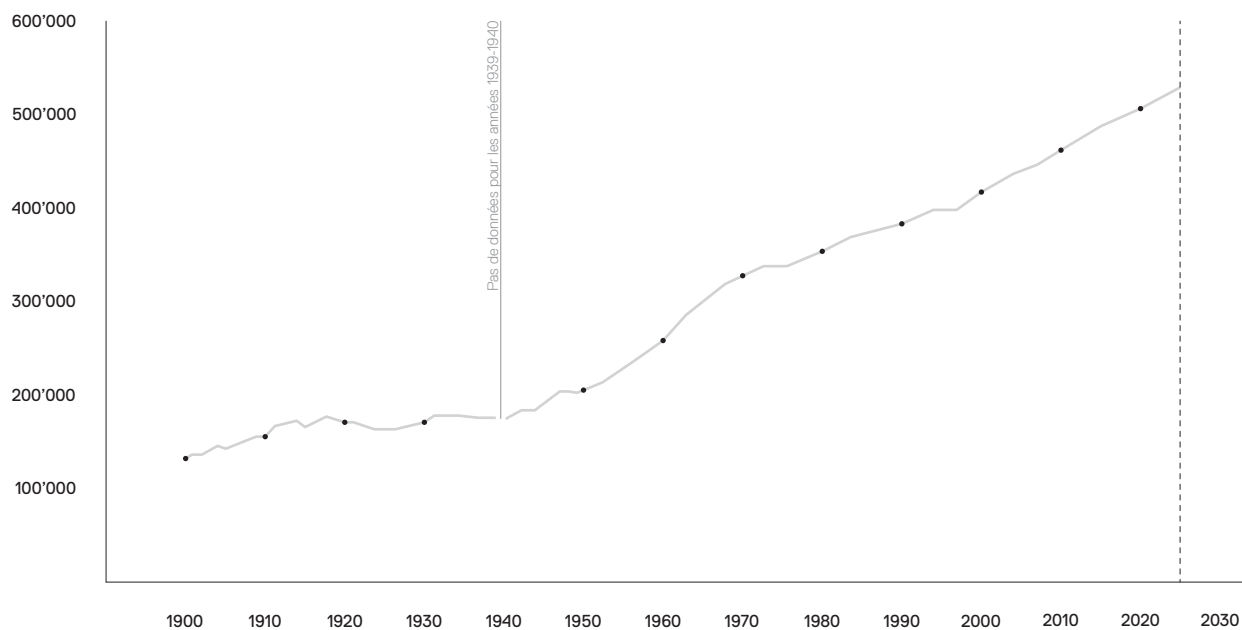


Fig. 10 ↗

Évolution de la population du canton de Genève, fin 2023.
Source : OCSTAT, Statistique cantonale de la population.

Fig. 11 ↑

Les communes les plus peuplées, fin 2023.
Source : OCSTAT, Statistique cantonale de la population.

3.1.1 Perspectives sur les nouveaux quartiers

Bien que nécessaire, l'accélération des constructions résidentielles dans le canton de Genève pose des défis majeurs, notamment en ce qui concerne la préservation des espaces culturels alternatifs. Dans ce contexte de pression immobilière, les espaces alternatifs, qui étaient autrefois des foyers d'innovation et de diversité culturelle, sont de plus en plus menacés par le privilège accordé aux surfaces résidentielles et commerciales.⁴⁰

Paradoxalement, la ville compte de nombreux bureaux et bâtiments vacants, mais restreint les possibilités d'utilisation temporaire ou alternative de ces espaces. Ce contexte met en place une lutte pour l'espace dans un environnement où les friches disponibles sont de plus en plus rares.⁴¹ Dans ce contexte, il apparaît essentiel de prendre en compte une approche urbaine durable et inclusive, qui cherche à équilibrer la construction résidentielle et la création d'espaces alternatifs.

Mais qu'est-ce qui définit un quartier équilibré ? La végétation, l'efficacité énergétique, la vie sociale, ou un mélange de tout ça ? Les nouveaux quartiers de Genève illustrent les difficultés à surmonter.

Le quartier de La Chapelle-Les Sciers, par exemple, est souvent considéré comme une "cité-dortoir" en raison de sa monofonctionnalité, sans commerces ni lieux de centralité favorables aux échanges sociaux.⁴² En revanche, le quartier de l'Étang, même s'il est dense et équipé d'infrastructures telles que des crèches et des équipements sportifs, est critiqué pour son aspect très minéral et son absence de verdure.⁴³ Ces exemples mettent en évidence la problématique récurrente de concilier densité urbaine et qualité de vie.

Un autre problème réside dans la disparition progressive des souvenirs et des fonctions anciennes des sites. Par exemple, le quartier de la Jonction, construit sur le site d'Artamis, a perdu l'atmosphère culturelle et festive qui caractérisait cet endroit emblématique.⁴⁴

De la même manière, Pont-Rouge, qui était un ancien lieu alternatif de "guinguette" en bord de rivière, a été remplacé par des infrastructures modernes, souvent considérées comme déshumanisées.⁴⁵ Malgré l'innovation architecturale de ces nouveaux quartiers, ils ont du mal à préserver la mémoire urbaine tout en développant une nouvelle identité culturelle.

La diversité, souvent valorisée dans les projets, ne parvient pas toujours à aboutir. Certains programmes, tels que ceux des Vergers, bénéficient de l'engagement des coopératives et des résidents dans la co-crédation des espaces.⁴⁶ De l'autre côté, d'autres quartiers, marqués par une homogénéité fonctionnelle, sont susceptibles de devenir des zones vides en dehors des heures de travail.

De cette manière, un quartier équilibré devrait fournir à la fois une densité urbaine et une végétation, tout en favorisant une variété d'usages qui favorisent la socialisation et l'innovation culturelle. L'incorporation d'espaces alternatifs joue un rôle essentiel dans cette quête d'équilibre. Il est aussi essentiel de considérer les besoins particuliers de diverses catégories de la population, en particulier ceux des jeunes, qui jouent un rôle essentiel dans le dynamisme culturel et social des zones urbaines.

40 Face à la crise du logement une solution - L'occupation!, solidaritéS Genève, 2023.

41 PATTARONI, Luca, Art, Espace et Politique dans la ville gentrifiée, La contre-culture domestiquée, MétisPresses, 2021, p. 87.

42 SONNETTE, Stéphanie, Trois quartiers, trois réalités, quelles utopies?, Tracés, 2023.

43 BEZAGUET, Laurence, Les nouveaux quartiers et leurs facilitateurs, Tribune de Genève, 2022.

44 BERNET, Christian, Artamis, un éco-quartier dans une forteresse de pierre, Tribune de Genève, 2019.

45 MACHEREL, Cathy, Pont-Rouge, une place minérale, huit bancs. Et ça plaît?, Tribune de Genève, 2021.

46 SONNETTE, Stéphanie, Trois quartiers, trois réalités, quelles utopies?, Tracés, 2023.

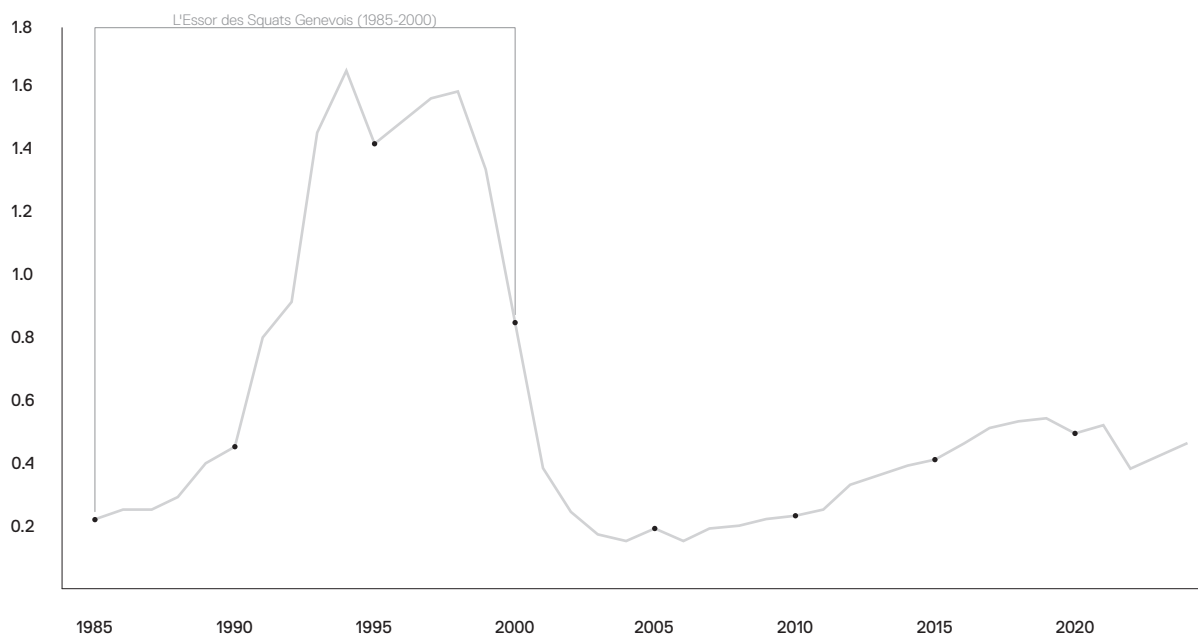
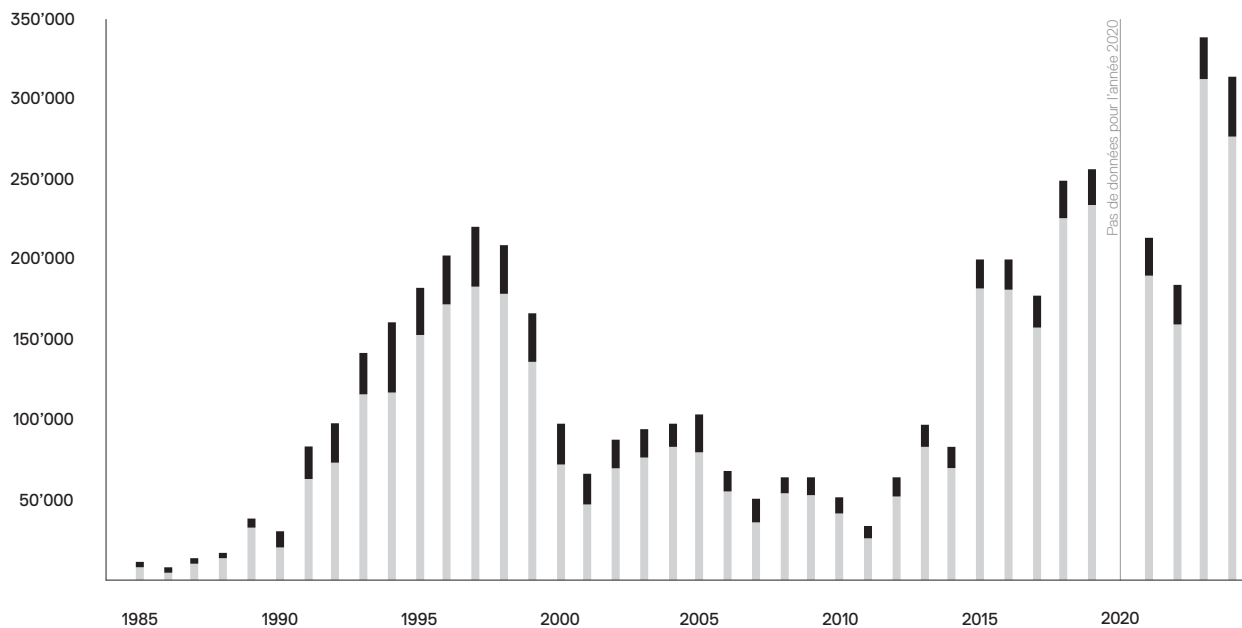


Fig. 12 ↗

Surface des bureaux (gris) et magasins (noir) vacants dans le canton de Genève depuis 1985 jusqu'à 2024, m².
Source : OCSTAT, Statistique des locaux vacants.

Fig. 13 ↑

Taux de vacance des logements dans le canton de Genève, depuis 1985 jusqu'à 2024, en %.
Source : OCSTAT, Statistique des logements vacants.

- 1** **PRAILLE ACACIAS
VERNETS (PAV)**
Ce secteur industriels deviendra un ensemble de quartiers urbains mixtes et une opportunité de développement unique en plein cœur de la ville.
- 2** **CHERPINES**
Nouveau quartier sur les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates, prévoit près de 3'700 logements et 2'500 emplois.
- 3** **GRANDS ESSERTS**
Le nouveau quartier à Veyrier prévoit 800 logements pour la première phase, d'ici 2026 et 400 logements après 2030, sur une superficie de 12 hectares.
- 4** **BERNEX**
Le grand projet Bernex s'étend sur près de 120 hectares avec 1'600 logements et 1'600 emplois à Bernex et 200 logements à Confignon, d'ici 2030.
- 5** **COMMUNAU
D'AMBILLY**
Le quartier de Belle-Terre à Thônex prévoit 2'600 logements sur 36 hectares, d'ici 2034. Première étape de 670 logements est construit.
- 6** **CHÂTELAINE**
Évolution des quartiers existants à Vernier représente un potentiel de 4'500 logements environ d'ici 2030.
- 7** **VERNIER - MEYRIN-
AÉROPORT**
Évolution de quartiers existants et nouveaux quartiers : 2'500 logements et 5'700 emplois planifiés sur 186 hectares, d'ici 2030. Dont 1'000 logements sont construit pour le quartier de l'Étang.
- 8** **GRAND-
SACONNEX**
Évolution des quartiers existants et nouveaux quartiers : 1'300 logements planifiés sur 130 hectares, d'ici 2030.
- 9** **ZIMEYSAVER**
Projet des zones industrielles de Meyrin, Satigny et Vernier, avec un potentiel de 10'000 emplois à l'horizon 2030.
- 10** **LA CHAPELLE -
LES SCIERS**
Nouveaux quartiers sur les communes de Lancy et de Plan-les-Ouates, avec 1'300 logements construit.
- 11** **LES VERGERS**
Eco-quartier à Meyrin avec 1'350 logements construit.
- 12** **JARDIN
DES NATIONS**
Rénovation et construction de bâtiments des sièges des organisations internationales.
- 13** **JONCTION**
Eco-quartier en plein cœur de la ville de Genève avec 100 logements construit.
- 14** **PONT-ROUGE**
Quartier situé dans la commune de Lancy avec 1'800 logements construit.
- 15** **CHÊNE-BOURG -
CHÊNE-BOUGERIES**
Le projet prévoit la réalisation de 1'000 logements et 500 emplois d'ici 2030.

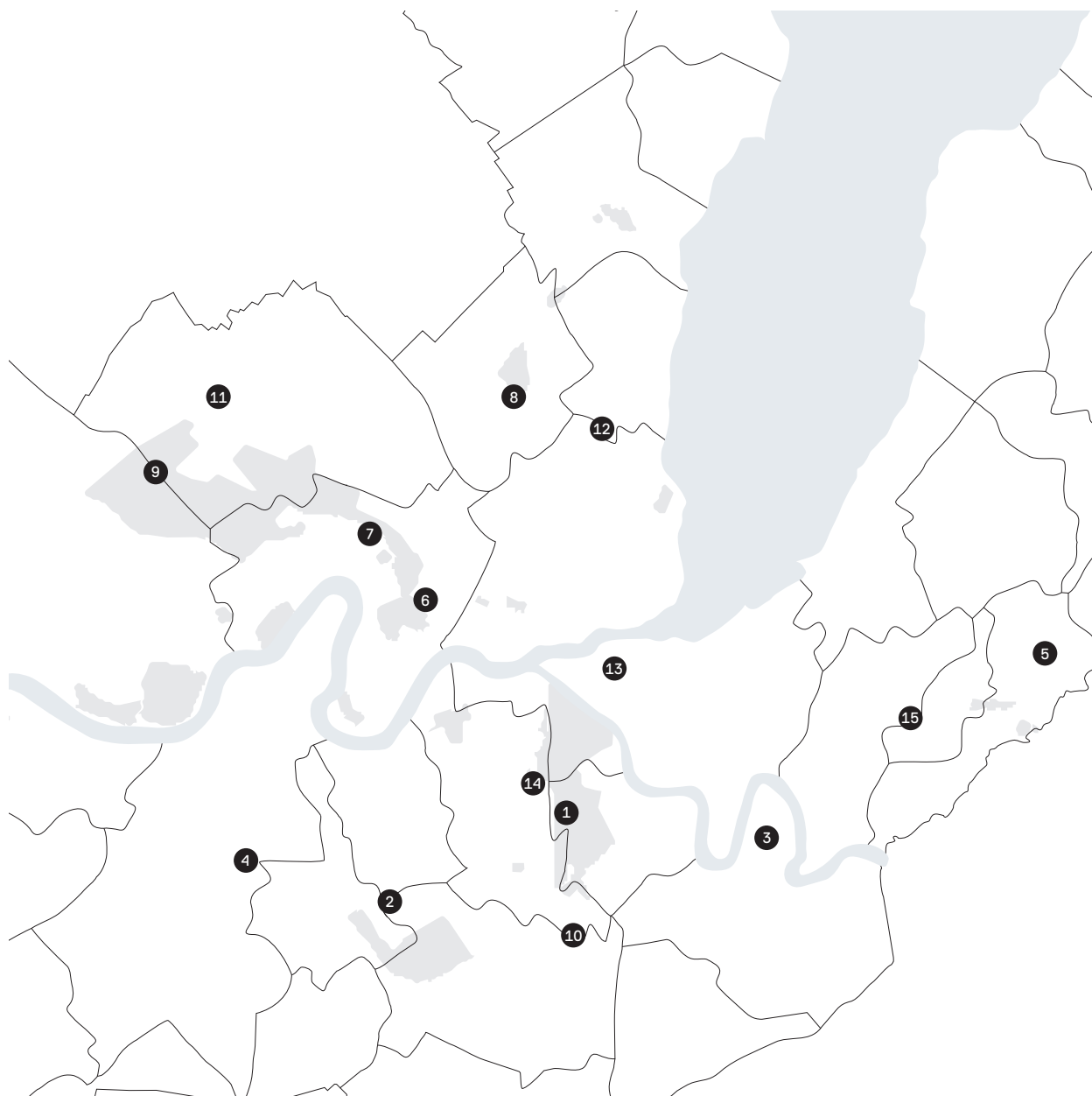


Fig. 14 ↑

Les grands projets urbains qui sont en
chantier ou réalisés

Légende

● Nouveaux quartiers

3.2 INTÉGRATION DES LIEUX ALTERNATIFS DANS LA PLANIFICATION URBAINE

3.2.1 Anticiper les besoins des jeunes et des créateurs

Dans un environnement urbain en perpétuelle mutation, les nouveaux quartiers urbains sont souvent conçus selon des modèles standards qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques de certains groupes, notamment ceux des jeunes. Pourtant, ils représentent une part importante de la population et ont des attentes spécifiques en termes d'espaces de socialisation, de pratiques culturelles et de lieux d'expression.

En intégrant dès la conception de nouveaux quartiers des lieux dédiés à des usages multiples, les urbanistes peuvent anticiper ces attentes. Ces lieux doivent être accessibles financièrement, flexibles dans leur usage, et connectés aux infrastructures existantes pour encourager une utilisation dynamique par les jeunes.

Une approche pour la jeunesse

À l'époque, ces zones alternatives se créaient naturellement dans des friches ou des zones industrielles abandonnées. De nos jours, comme il n'y a plus de places à occuper, il est donc essentiel d'adopter une approche plus planifiée afin de favoriser leur émergence. La mise en place d'espaces culturels alternatifs n'est pas seulement une possibilité, mais une nécessité pour assurer la vitalité des nouveaux quartiers urbains.

Dans cette approche, l'État joue un rôle dans la mise en place d'un cadre qui facilite leur émergence. Cela nécessite de réserver les bâtiments existants dès les premières étapes de planification pour la vie associative, festive et culturelle de la jeunesse.

De plus, l'urbanisme genevois pourrait s'orienter vers des solutions participatives et novatrices, où les résidents

seraient activement impliqués dans la définition des espaces qu'ils occupent. Par exemple, la participation des jeunes à des projets à travers des espaces gérés par des collectifs de jeunes. Grâce à leur implication, ils contribueront à l'établissement de lieux qui traduisent réellement leurs aspirations, tout en renforçant la vitalité sociale et culturelle des quartiers. Cela favorisera aussi leur sentiment d'appartenance et leur engagement envers leur communauté.

3.2.2 Faciliter la cohabitation entre résidents et espaces alternatifs

Malgré l'enrichissement du tissu social et culturel par les lieux culturels alternatifs, leur intégration dans certains quartiers peut entraîner des conflits avec les habitants du voisinage. Certains considèrent les espaces alternatifs comme bruyants ou inesthétiques visuellement, en particulier dans des quartiers résidentiels densément peuplés. Cette situation met en évidence le défi d'harmoniser la tranquillité des résidents et les activités nocturnes.

L'intolérance au bruit

À Genève, la nuit est considérée comme une ressource précieuse, mais aussi comme une source de préoccupations grandissantes. Le problème ne réside pas dans les lieux alternatifs en eux-mêmes, mais dans son emplacement et dans les activités nocturnes qu'ils accueillent. Selon certains, ces activités festives et culturelles contribuent à enrichir la vie sociale, tandis que pour d'autres, elles constituent des nuisances sonores qui perturbent l'ordre public.⁴⁷

Les habitants, notamment dans des secteurs comme les Eaux-Vives ou Plainpalais, sont confrontés à un déséquilibre où les nuisances nocturnes perturbent la cohabitation entre les résidents et les lieux festifs.⁴⁸ Plainpalais, par exemple, qui est devenu un centre de "boire ensemble" et des rassemblements festifs qui se prolongent jusqu'au petit matin. Ce phénomène, bien qu'observé depuis plusieurs années, a pris de l'ampleur avec la pandémie, lorsque la fermeture des bars a incité les jeunes à se réapproprier les espaces publics comme lieu de socialisation. Cette tendance est confirmée par les nombreuses plaintes enregistrées par les forces de l'ordre.⁴⁹

Les riverains dénoncent cette situation qui impacte considérablement leur qualité de vie. En effet, certains résidents déclarent avoir passé des nuits sans sommeil en raison des fêtes prolongées, de la musique à plein volume et des déchets laissés sur place. Même avec des fenêtres fermées, il devient impossible de trouver le repos, ce qui entraîne la fatigue et le sentiment d'insécurité.⁵⁰ Dans cette situation, une culture de l'intolérance au bruit a émergé à Genève, alimentée par des plaintes répétées. Les pratiques sociales et culturelles de la nuit sont fragilisées par cette dynamique.

“

Si on juge le bruit comme intolérable, c'est aussi parce que nous adultes, avons une image négative de cette classe d'âge.

- Marianna Colella

”

48

RENFER, Marc, *On vient à Plainpalais parce qu'il n'y a pas d'autres options*, Tribune de Genève, 2022.

49

DETHURENS, Chloé, *À Plainpalais, leurs nuits sont un enfer*, Tribune de Genève, 2021.

50

Ibid.

Des solutions pour l'équilibre

Bien que la demande d'espaces pour les activités nocturnes augmente, les autorités sont réticentes à investir. Un exemple frappant est la proposition d'aménager dans la zone industrielle des Charmilles un lieu festif et un marché : rejetée par crainte de nuisances, cette idée était pourtant destinée à répondre à une demande qui se raréfie.⁵¹

Face à ces tensions, la ville de Genève a pris certaines mesures. Parmi elles, l'extinction progressive des luminaires publics à partir de 23h en été et de 22h en hiver, afin de restreindre les rassemblements nocturnes sur le domaine public. Cependant, cette décision n'a pas satisfait les habitants, qui demandent des actions plus sévères, telles que la suppression de bancs et de tables.⁵²

De plus, depuis 2021, la municipalité met à disposition des correspondants de nuit dans les quartiers de Plainpalais, de la Jonction et des Acacias, les jeudis, vendredis et samedis, de 18 h à 2 h du matin, dans le but de réduire le sentiment d'insécurité, les nuisances sonores, les incivilités et le harcèlement de rue. Ce projet, repris par d'autres communes telles que Eaux-Vives, Thônex et, prochainement, Meyrin, semble être un premier pas vers une meilleure cohabitation.⁵³

“

On comprend que les voisins se plaignent, mais il faut bien que l'on se retrouve quelque part.

- Un occupant de la plaine

”

51

ALLEGREZZA, Théo, *Pas de bouleversement en vue dans la zone industrielle des Charmilles*, Tribune de Genève, 2024.

52

DETHURENS, Chloé, *À bout, les habitants de Plainpalais sollicitent les autorités*, Tribune de Genève, 2021.

53

FASLER, Lorraine, *La Ville étend son dispositif de correspondants de nuit*, Tribune de Genève, 2024.

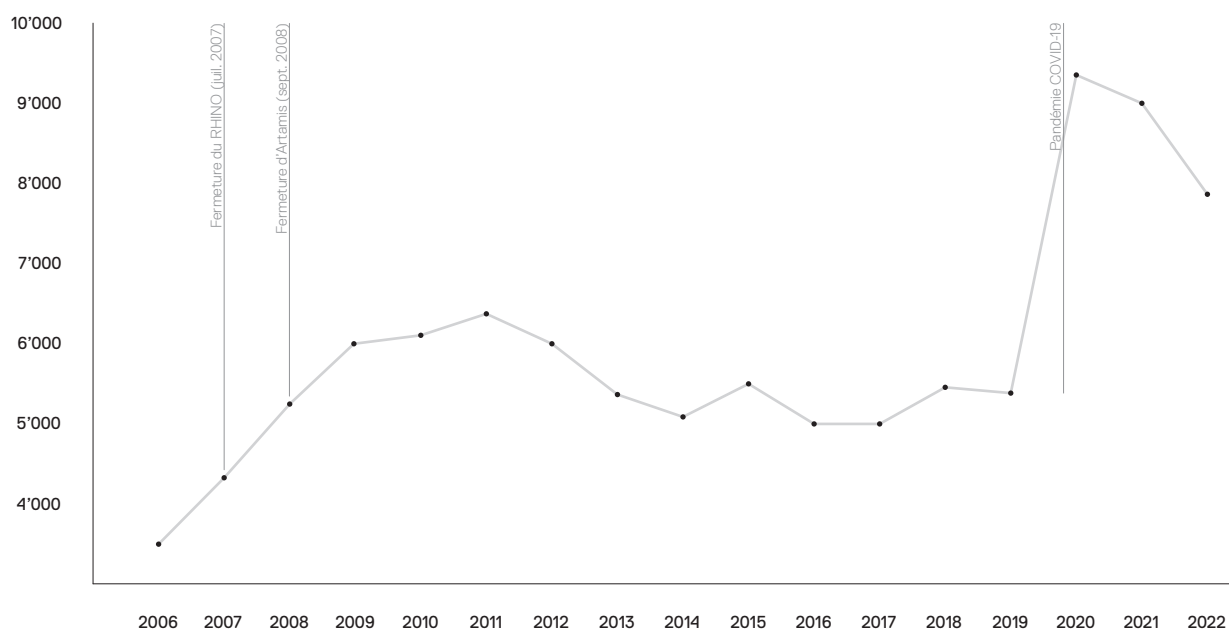


Fig. 15 ↑

Nombre des réquisitions de bruit entre 2006 et 2022 pour le canton de Genève.
Source : Rapport d'activité de la police cantonale.

3.3 REVITALISATION URBAINE À TRAVERS LA RECONVERSION

En s'inscrivant dans la même perspective que celle de Ressources Urbaines, l'intégration des lieux pour des usages associatifs, festifs et culturels dans le tissu urbain peut s'effectuer en utilisant temporairement ou durablement des bâtiments existants présents dans les nouveaux quartiers. Cette approche propose une option durable à la démolition systématique et répond aux besoins émergents des habitants. La réhabilitation de l'existant permet de diminuer l'impact environnemental, tout en créant des espaces vivants et multifonctionnels.

3.3.1. Le recyclage des espaces urbains

La Suisse produit chaque seconde environ 500 kg de déchets de construction, soit 84 % de l'ensemble des déchets générés dans le pays. Ce nombre préoccupant résulte de la destruction de bâtiments, soulignant l'impact environnemental considérable du secteur de la construction, en particulier en ce qui concerne les émissions grises, ainsi que la perte de matériaux, de stockage d'énergie grise et de patrimoine architectural.⁵⁴

En raison de la densification urbaine, le modèle classique de démolition-reconstruction reste la norme. Cependant, ces défis touchent plusieurs secteurs à Genève, tels que les projets de planification ou de reconversion actuels des quartiers (PLQ et terrains industriels). Face à cette situation, la stratégie de reconversion se présente comme une option plausible, qui met l'accent sur le réemploi et le recyclage des ressources dans une optique de "zéro déchet".⁵⁵

La transformation de lieux vacants en espaces culturels offre non seulement un accès à des endroits auparavant inac-

cessibles, mais aussi la possibilité de favoriser l'émergence de pratiques artistiques alternatives et d'événements locaux. Elle offre également la possibilité de satisfaire une demande croissante de lieux festifs tout en respectant les contraintes des zones résidentielles. L'objectif est de trouver un équilibre entre vitalité culturelle et qualité de vie urbaine.

L'usine Stern à Genève est un bon exemple des enjeux actuels liés à la reconversion. Malgré la destruction de ce bâtiment emblématique, riche en histoire et en potentiel, afin de faire place à un immeuble résidentiel, il aurait pu servir d'exemple inspirant de réemploi.⁵⁶ Avant sa démolition, l'usine Stern avait été réhabilitée en espace culturel temporaire grâce à la coopérative Ressources Urbaines. En 2017, il a accueilli différentes initiatives, telles que le cinéma C.D.D., l'épicerie coopérative Le Nid et le Café Deakoud, combinant ateliers et concerts. Ces expériences mettent en évidence que le temporaire peut également jouer un rôle essentiel dans une politique urbaine plus inclusive, permettant ainsi à la culture de trouver une place durable.⁵⁷

Le "déjà-bâti" ne doit donc pas être considéré comme une contrainte, mais comme une occasion. En reprenant vie à ces endroits, Genève pourrait non seulement préserver son héritage et réduire son empreinte écologique, mais également satisfaire la demande grandissante d'espaces culturels et sociaux.⁵⁸

3.3.2 Réappropriation urbaine

Dans le passé, seules les constructions considérées comme particulièrement intéressantes sur le plan architectural ou situées dans des zones stratégiques étaient transfor-

54

BARTHASSAT, Marcellin, *L'invisible rendu visible*, Alerte, n°165, 2023.

55

ibid.

56

BRUNIER, Isabelle, *In memoriam: l'ancienne usine Stern*, Alerte, n°165, 2023.

57

LUCHETTA, Delphine & PATTARONI Luca, *Appropriation le déjà-bâti*, Espazium, 2018.

58

ibid.

mées. Aujourd'hui, face aux défis écologiques, économiques et sociaux actuels, cette approche doit changer. Désormais, toutes les constructions existantes, même celles considérées comme "moches" ou peu valorisées, doivent être considérées comme un potentiel non exploité. Chaque lieu, qu'il soit industriel, occupé ou dégradé, est une occasion de changement. Grâce à la réutilisation de ces espaces, il est possible d'optimiser les ressources matérielles et humaines déjà consacrées, tout en respectant les exigences environnementales actuelles.

Le processus de transformation en lieu culturel prend différentes formes, chacune ayant sa propre dynamique d'émergence : ⁵⁹

1. Les lieux institutionnalisés : Intégrés dans des projets de régénération urbaine soutenus par des acteurs publics et privés, ces espaces ont des fonctions économiques, culturelles et sociales.
2. Les lieux régularisés : Ces lieux, initialement informels, sont par la suite identifiés par les autorités et se transforment en centres de création culturelle ou sociale régulés.
3. Les lieux spontanés et rebelles : Ces espaces sont souvent créés par des groupes informels dans des bâtiments abandonnés. Ils permettent une grande liberté d'expérimentation, bien qu'ils soient temporaires et exposés à des risques d'expulsion.

Que ces zones alternatives soient spontanées, régularisées ou institutionnalisées, elles participent à la renais-

sance des villes en instaurant une dynamique urbaine unique. Ces initiatives ne se limitent pas à la réhabilitation d'espaces délaissés : elles modifient l'apparence et le mode de vie des quartiers, tout en traitant les défis sociaux et environnementaux du monde contemporain. De cette manière, le modèle des espaces culturels devient un outil crucial pour transformer les villes, en combinant mémoire, innovation et environnement.

Par exemple, des anciens entrepôts de transport comme celui qui sert de cadre à "la Dolce Vita" à Lausanne, ou des hôpitaux et anciennes fonderies comme ceux du "FriSon" à Fribourg, ou encore d'anciens moulins transformés en lieux comme "Bikini Test" à la Chaux-de-Fonds, incarnent cette dynamique de réappropriation. Dans d'autres villes suisses, les bâtiments anciens ont donné naissance à des espaces emblématiques : l'école d'équitation transformée en "Reitschule" à Berne, ou encore la filature de soie devenue la "Rotefabrik" à Zurich, pour ne citer que quelques exemples des années 1980-1990. À Genève, les années 1980-1990 ont également vu de nombreux lieux alternatifs se développer, comme les bâtiments d'habitation et leurs garages (Le Garage, Îlot 13, RHINO), ou encore les anciennes usines et entrepôts devenus des centres de la vie nocturne (l'Usine, Sécheron, Artamis). ⁶⁰

Tous ces exemples mettent en évidence la relation entre les acteurs culturels et les endroits où ils investissent. Ils montrent également comment ces lieux ont évolué en tant qu'espaces de résistance aux dogmes de la modernité : la volonté de faire tabula rasa ou le zonage des activités. Ces actions dépassent le simple fait d'occuper ; elles remettent en cause les principes de planification urbaine traditionnelle et proposent des solutions radicales aux conceptions traditionnelles de l'espace public et privé. ⁶¹

59

ANDRES, Lauren & GRESILLON, Boris, *Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives, Regards croisés européens*, L'Espace géographique, 2011, p.19-23.

60

MANZONI, Béatrice & MULLER, Valérie, *Genève, La Nuit, Stratégie territoriale pour la vie nocturne culturelle et festives*, République et Canton de Genève, 2017, p.44.

61

Ibid, p.45.

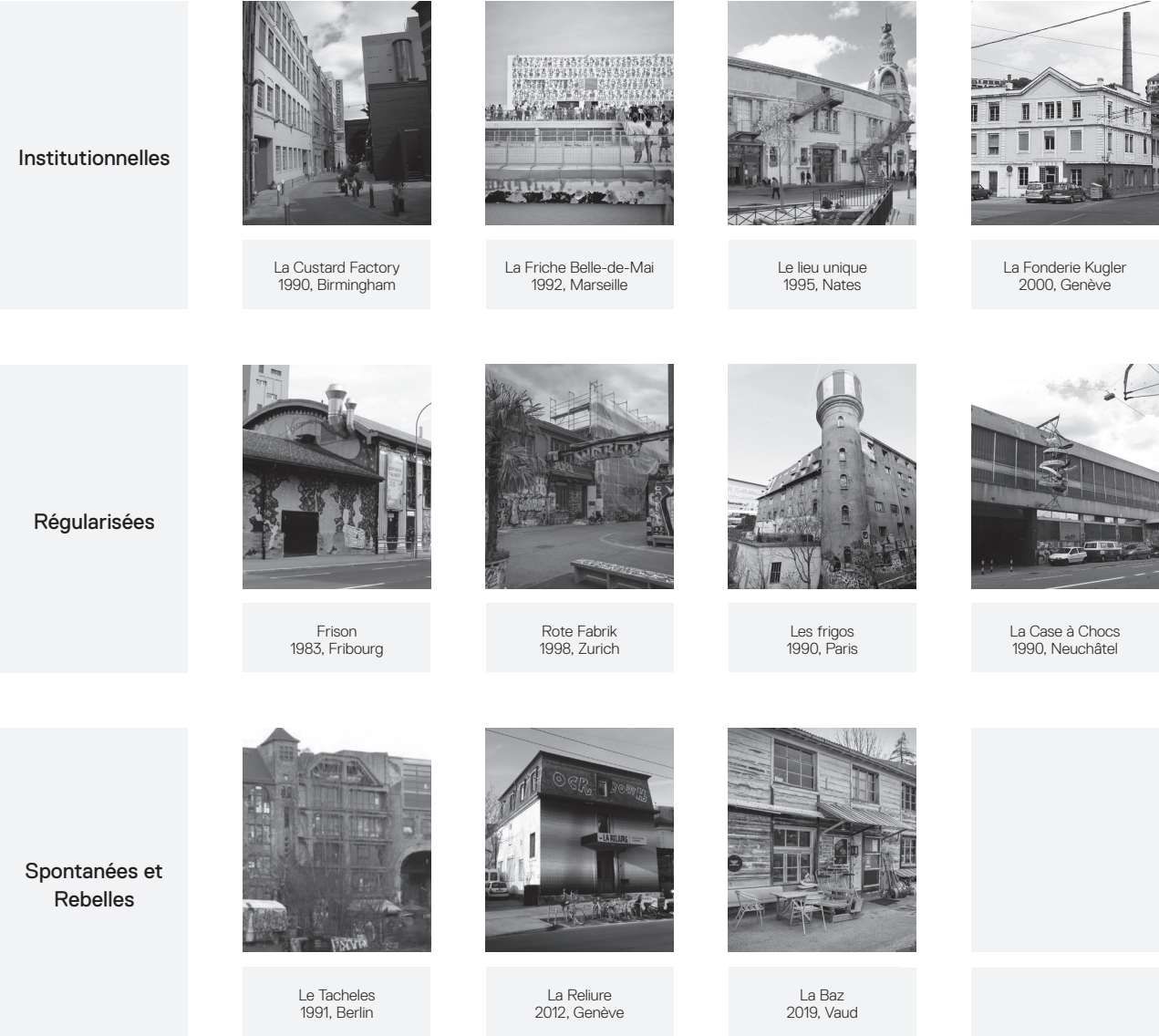


Fig. 16 ↑
Sélection d'une multitude de cas de lieux
culturels en Europe.



Centquatre-Paris
2008, Paris



Les grands voisins
2015, Paris



Ateliers de Capucins
2016, Brest



La cité fertile
2017, Pantin



Motel Campo
2017, Genève



La Reitschule
1998, Berne



Bikini Test
2015, Neuchâtel



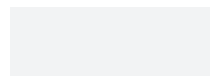
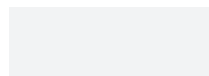
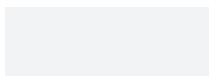
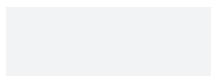
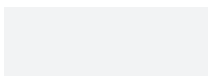
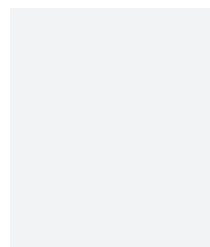
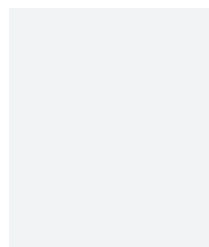
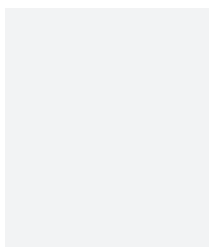
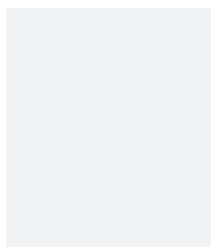
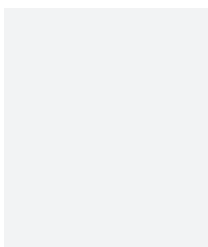
Gurzelen
2017, Bienne



Porteous
2018, Genève



DISPO
2019, Bienne



3.4 SYNTHÈSE

L'augmentation significative de la population du canton de Genève, alimentée par l'immigration et son attrait économique, a aggravé le problème du logement. Dans ce contexte, le canton met en œuvre des projets de grande envergure, comme la construction de 50'000 habitations d'ici 2030. Cependant, l'insuffisance de terrains disponibles rend la situation plus complexe.

À l'heure actuelle, la pression immobilière privilégie souvent les espaces résidentiels et commerciaux, mettant en danger les lieux qui hébergent une diversité culturelle. Par exemple, le quartier de la Jonction a perdu son aspect alternatif en raison de la reconversion d'Artamis en zone d'habitation ou du projet PAV qui compromet la vie nocturne genevoise.

Ces nouveaux quartiers, en raison de leur absence de diversité fonctionnelle, peuvent servir d'espace favorable pour intégrer ces lieux alternatifs. Dans cette situation, la réhabilitation des bâtiments vacants dans la planification urbaine se présente comme une solution pragmatique qui permet à la fois de satisfaire la demande d'espaces de vie et de préserver des espaces de création culturelle et sociale.

Enfin, pour élaborer un urbanisme inclusif, il est primordial d'intégrer des lieux adaptables pour les jeunes, qui ont un impact important sur la dynamique culturelle.

Ces espaces alternatifs nécessitent une attention particulière pour prévenir les conflits avec les résidents du quartier, notamment en matière de nuisances nocturnes. Toutefois, lorsque ces endroits sont correctement intégrés, ils peuvent transformer des quartiers en espaces vivants et attrayants.

Dans ce chapitre, trois études de cas seront explorées, chacune illustrant un type d'espace culturel distinct : un espace institutionnel, un espace régularisé, et un lieu d'expression plus rebelle et spontané. Cette analyse permettra de mieux comprendre les dynamiques, contraintes et potentiels spécifiques de chaque modèle.

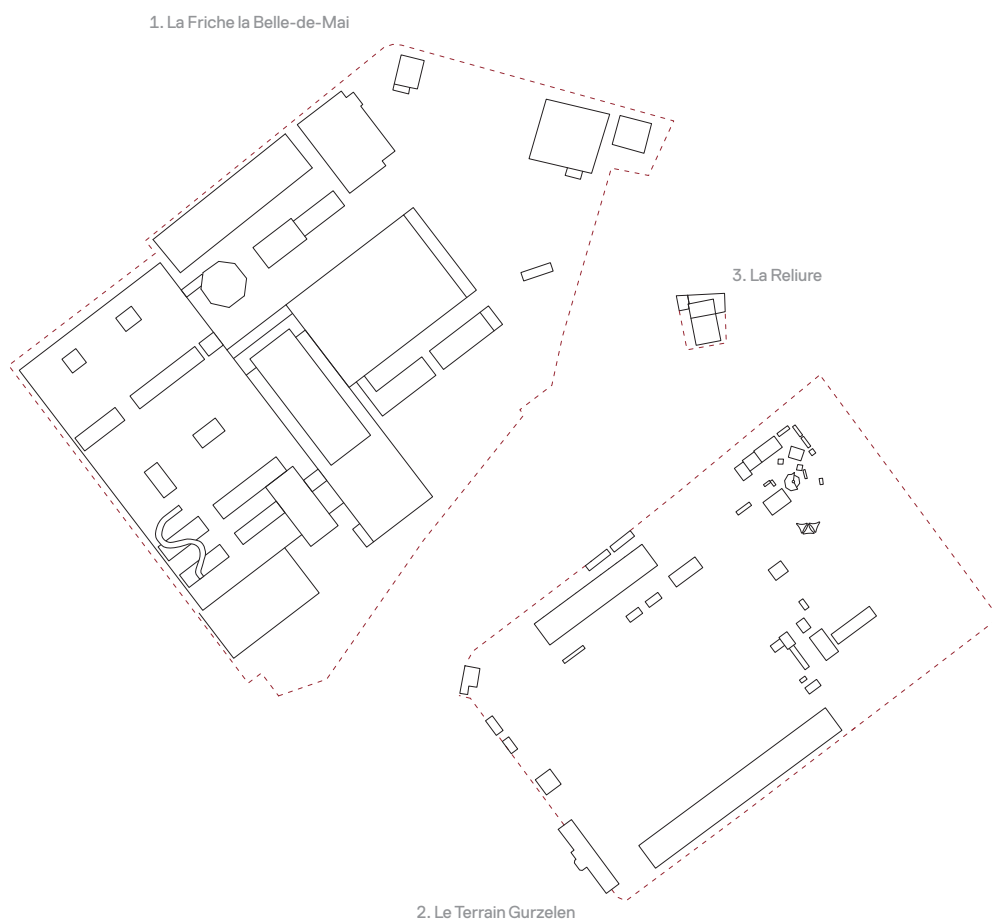


Fig. 17 ↑

4.1 LA FRICHE LA BELLE-DE-MAI

Passé industriel et avenir artistique

Située dans un quartier populaire de Marseille, près de la gare Saint-Charles, la Friche la Belle de Mai est un exemple de reconversion réussie d'une ancienne usine de tabac, fermée en 1980.⁶² L'espace, autrefois une zone industrielle abandonnée, se trouve dans un environnement où se mêlent des quartiers résidentiels populaires et des zones plus aisées.⁶³

L'aménagement de cette friche industrielle a débuté en 1990 sous l'initiative de Christian Poitevin, adjoint à la culture de la ville. Son objectif était de proposer aux artistes un espace de création temporaire, sans pour autant renier l'histoire industrielle du site.⁶⁴

Dès le départ, la Friche a été pensée comme un projet culturel. Le site a d'abord été occupé de façon précaire,⁶⁵ mais, en 1994, les bâtiments ont été achetés par la ville de Marseille, qui leur a accordé un bail et garanti leur pérennité. L'association Système Friche Théâtre (SFT) a assuré la gestion du lieu.⁶⁶ Au-delà d'une institution traditionnelle, la Friche reçoit un soutien politique et financier important de la municipalité, mais reste autonome, favorisant une collaboration entre artistes et gestionnaires.

La Friche est aujourd'hui un espace hybride où se combinent des activités artistiques, sociales, éducatives et festives. Cette reconversion a permis de régénérer le quartier de la Belle de Mai et de le positionner ainsi comme ville créative.⁶⁷ Pour les artistes, elle est devenue l'occasion de poursuivre un projet dans des conditions infrastructurelles et financières intéressantes ou de créer des œuvres nouvelles qui s'inspirent des spécificités des lieux.⁶⁸

Lieu	Rue Jobin 41, 13003 Marseille
Propriétaire	-
Fonction d'origine	Manufacture des tabacs
Date de construction	1920
Date de l'abandon	1980
Fonction actuelle	Lieu culturel
Date de transformation	1992
Surface du site	41'000 m² (4,1 hectares)

62
VANHAMME, Marie & LOUBON, Patrice, *Arts en friches: usines désaffectées: fabrique d'imaginaire*, Alternatives, 2001, p.29-31

63
BORDAGE, Fazette, *Les fabriques: lieux imprévus*, L'Imprimeur, 2001, p.8

64
ANDRES, Lauren & GRESILLON, Boris, *Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives, Regards croisés européens*, L'Espace géographique, 2011, p.22

65
Ibid., p.22

66
VANHAMME, Marie & LOUBON, Patrice, *Arts en friches: usines désaffectées: fabrique d'imaginaire*, Alternatives, 2001, p.31

67
ANDRES, Lauren & GRESILLON, Boris, *Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives, Regards croisés européens*, L'Espace géographique, 2011, p.22

68
RISSE, Maude, *Friches industrielles - Processus de reconversion et programmation culturelle*, Université de Neuchâtel, 2014, p.39



Fig. 18 ↑

Plan situation

100 m



L'approche architecturale, menée par Matthieu Poitevin, a valorisé les structures existantes plutôt que de repartir de zéro. Cette démarche, qui fait le lien entre l'intérieur et l'extérieur de manière fluide, a abouti à une "architecture de l'invisible" où la lumière et l'air jouent un rôle central. Cette ouverture représente une invitation permanente à l'exploration et à la liberté, aussi bien pour les artistes que pour les visiteurs.⁶⁹

Le bâtiment, avec ses vastes espaces ouverts et modulables, a été conçu pour être flexible, accueillant une diversité d'activités : expositions, spectacles, concerts, ateliers, résidences d'artistes et même des espaces extérieurs comme le toit-terrasse. La Friche s'est ainsi donc affirmée comme un lieu polyvalent, où la structure architecturale joue un rôle clé dans son identité. L'esthétique de l'endroit, marquée par une allure industrielle, ne cherche pas à imposer un style particulier, mais se veut un cadre propice à l'expérimentation artistique, tout en valorisant le passé du site.⁷⁰

En matière de programmation, la Friche propose une offre culturelle variée, allant des arts visuels à la danse, du théâtre à la musique, en passant par des événements communautaires, ce qui lui permet de toucher un large public, des habitants du quartier aux visiteurs venus d'ailleurs. Les activités sont accessibles à tous, avec des tarifs abordables, voire des événements gratuits, favorisant l'inclusion de tous les types de publics. De plus, la Friche met en place des initiatives comme des cafés-restaurant, des marchés paysans ou encore une crèche, contribuant à son rôle de centre communautaire, au-delà de sa vocation artistique.⁷¹

La Friche encourage l'innovation culturelle, tout en s'engageant dans des projets écologiques, tels que la création d'une micro-forêt et des systèmes de récupération d'eau de pluie pour lutter contre les inondations et la sécheresse. Ces projets sont intégrés à la transformation écologique du lieu.⁷²

Malgré une perception généralement favorable, la Friche n'est pas exempte de certaines contraintes externes. En tant que projet culturel localisé dans un secteur populaire, elle fait face aux dangers de gentrification susceptibles d'affecter la dynamique de son quartier.⁷³

Malgré ces difficultés, la Friche la Belle de Mai reste un exemple de réussite dans les projets de reconversion, équilibrant tradition industrielle et innovation artistique. Elle semble avoir un avenir certain tant qu'elle continue à être un laboratoire créatif ouvert à l'expérimentation et à l'inclusion. De cette manière, elle démontre la capacité des espaces industriels transformés à devenir des espaces vivants, favorisant la rencontre entre artistes, résidents et visiteurs, ainsi que la dynamique de rénovation urbaine.

69

PRIVAT, Xavier, *Un Laboratoire Urbain*, 2020

70

La Friche la Belle de Mai, Site officiel

71

Ibid.

72

THOMASSET, Baptiste, À Marseille, la Friche la Belle de Mai répond à l'urgence par la "redirection écologique", *Ploche!*, 2024

73

RISSE, Maude, *Friches industrielles - Processus de reconversion et programmation culturelle*, Université de Neuchâtel, 2014, p.41



Fig. 19 ↑

Plan de la Friche la Belle-de-Mai

30 m





Fig. 20 ↖

Le Skatepark, situé au cœur de la Friche, conçu dans le style des formes urbaines existantes.
© Caroline Dutrey

Fig. 21 ↑

La Place des quais, située face à la voie ferrée, un lieu ouvert qui accueille les grands marchés d'été.
© Caroline Dutrey



Fig. 22 ↖

Les grandes Tables, le restaurant s'inscrit dans un style industriel brut revisité, avec structures métalliques et grandes baies vitrées. © Caroline Dutrey

Fig. 23 ↑

Le Wagon-jeux, un vrai train et un châssis de wagon adapté pour permettre aux enfants de jouer. © Coralie Filippini

4.2 TERRAIN GURZELEN

Un effet durable dans l'éphémère

Le terrain de Gurzelen, situé dans un quartier mixte de Bienne, est un lieu à la fois historique et innovant. À proximité du centre-ville, il est entouré d'un voisinage résidentiel, avec des établissements scolaires et des zones commerciales. Construit en 1913, autrefois un stade de football, le site a connu une transformation après la fin de son activité en 2016, suite à l'ouverture de la Tissot Arena.⁷⁴ À ce moment, la Ville de Bienne avait annoncé la démolition du stade, mais la proposition du Forum d'architecture de Bienne a changé cette décision. Ce dernier proposait de transformer temporairement le site en un espace dédié à des projets socioculturels, créatifs et participatifs. Bien que les autorités municipales aient exprimé leurs inquiétudes concernant la perte de contrôle et d'éventuelles revendications de la part des usagers mais le sérieux des collaborateurs a persuadé le Conseil municipal d'approuver l'initiative.⁷⁵

En 2017, une convention d'utilisation temporaire a été signée entre la Ville de Bienne et l'association Terrain Gurzelen, permettant à cette dernière de gérer gratuitement le site et ses installations, pendant une période de trois ans.⁷⁶ Cette reconversion est motivée par le besoin de valoriser cet espace vacant en instaurant un lieu innovant, dynamique et inclusif, où les résidents peuvent participer activement à des projets culturels, sociaux et environnementaux.⁷⁷

Lieu	Allée de la Champagne 2, 2502 Bienne
Propriétaire	Ville de Bienne
Fonction d'origine	Stade de Football
Date de construction	1913
Date de l'abandon	2016
Fonction actuelle	Espace communautaire accueillant des projets culturels
Date de transformation	2017
Surface du site	25'000 m² (2.5 hectares)

74

Animé par une association: le terrain de la Gurzelen, Ville de Bienne.

75

SONNETTE, Stéphanie, *Occuper le terrain : l'esprit Gurzelen*, Tracés, 2022.

76

Quartier Journal, Terrain Gurzelen.

77

SONNETTE, Stéphanie, *Occuper le terrain : l'esprit Gurzelen*, Tracés, 2022.



Fig. 24 ↑

Plan situation

100 m



L'univers créatif des pionniers

Le lieu préserve une partie de l'architecture initiale du stade, en particulier les tribunes, en incorporant des installations temporaires, telles que des studios, une station de radio, etc. Le terrain est aménagé pour accueillir une variété d'activités : concerts, ateliers, expositions, marchés et événements sportifs. Les installations associent des éléments de récupération et des structures modernes, ce qui donne à l'espace un aspect atypique. Ce mélange est prisé pour son originalité, mais parfois considéré comme inesthétique par certains voisins.⁷⁸ L'aménagement du terrain est varié avec plusieurs zones destinées à des activités spécifiques : courts de tennis, jardins collectifs, espaces cultivés et aires de jeux, skate park, toboggan aquatique, etc. L'objectif est de satisfaire à une large palette de besoins, offrant ainsi aux résidents et aux visiteurs de s'investir dans des activités comme la pratique du sport, l'agriculture urbaine et des projets créatifs. L'espace est également disponible à la location pour des événements publics et privés, permettant à chacun d'y organiser ses propres activités.⁷⁹ Gurzelen est devenu un endroit prisé grâce à sa polyvalence et sa flexibilité, particulièrement pour les familles, les jeunes, les artistes locaux et les habitants du quartier. Il attire des publics variés. L'initiative encourage des projets durables et locaux, tels que la culture de pommes de terre, de poivrons, d'algues et d'autres plantes. Elle met aussi en place des programmes éducatifs visant les enfants.⁸⁰

Lieu de cohésion sociale

Le terrain encourage les interactions sociales en offrant un espace inclusif où les habitants peuvent se rencontrer, échanger et collaborer à la création de projets communs, renforçant ainsi l'identité de la communauté locale. Les projets menés par l'association suscitent beaucoup d'intérêt dans le quartier, notamment pendant la période estivale, le terrain est particulièrement fréquenté par des personnes de tous âges. Cette utilisation temporaire attire aussi l'attention du public et engendre régulièrement des réactions positives dans les médias régionaux et nationaux, ainsi que sur les réseaux so-

ciaux.⁸¹ Gurzelen est reconnue comme un projet innovant et inspirant, même si certains critiquent les nuisances liées à quelques événements. En conséquence, l'association Terrain Gurzelen s'engage dans un dialogue constructif et permanent avec les habitants du quartier afin de préserver la convivialité du voisinage.⁸²

Une réussite urbaine

Au départ envisagée comme une initiative temporaire, Gurzelen s'est rapidement positionnée comme un lieu incontournable pour les milieux artistiques et alternatifs, devenant un véritable carrefour d'activités créatives et d'événements culturels.⁸³ Au début, cette utilisation temporaire représentait à la fois une expérience et une prise de risque pour la ville de Bienne et l'association Terrain Gurzelen. Cependant, après deux années de fonctionnement, le projet a obtenu un résultat positif. La ville de Bienne, qui avait accepté ce projet comme une expérimentation, a reconnu les bienfaits de cette démarche audacieuse. Face à l'absence de projet immédiat pour la construction du nouveau quartier prévu sur le site, le Conseil municipal a décidé en 2019 de prolonger l'occupation de Gurzelen pour une durée indéterminée.⁸⁴ Le projet Gurzelen est un exemple de réussite dans la transformation urbaine. Il a contribué à redynamiser un endroit délaissé tout en satisfaisant les attentes de la communauté locale. En incorporant des éléments culturels, sociaux et écologiques, Gurzelen se transforme en un modèle idéal que l'urbanisme temporaire peut proposer : des lieux vivants, accessibles et inclusifs. Grâce à cette expérience, Bienne s'est distinguée comme une ville innovante qui n'hésite pas à proposer des lieux alternatifs. En mettant en question l'urbanisme traditionnel, Gurzelen ouvre la porte à d'autres projets similaires et présente un modèle inspirant pour une réutilisation créative et inclusive des lieux urbains vacants.⁸⁵

78
Quartier Journal, Terrain Gurzelen.

79
SONNETTE, Stéphanie, *Occuper le terrain : l'esprit Gurzelen*, Tracés, 2022.

80
Animé par une association: le terrain de la Gurzelen, Ville de Bienne.

81
Ibid.

82
SONNETTE, Stéphanie, *Occuper le terrain : l'esprit Gurzelen*, Tracés, 2022.

83
Terrain Gurzelen : affectation transitoire sur un stade en friche, Densipedia.

84
Le terrain de la Gurzelen joue les prolongations, RJB, 2019.

85
SONNETTE, Stéphanie, *Occuper le terrain : l'esprit Gurzelen*, Tracés, 2022.

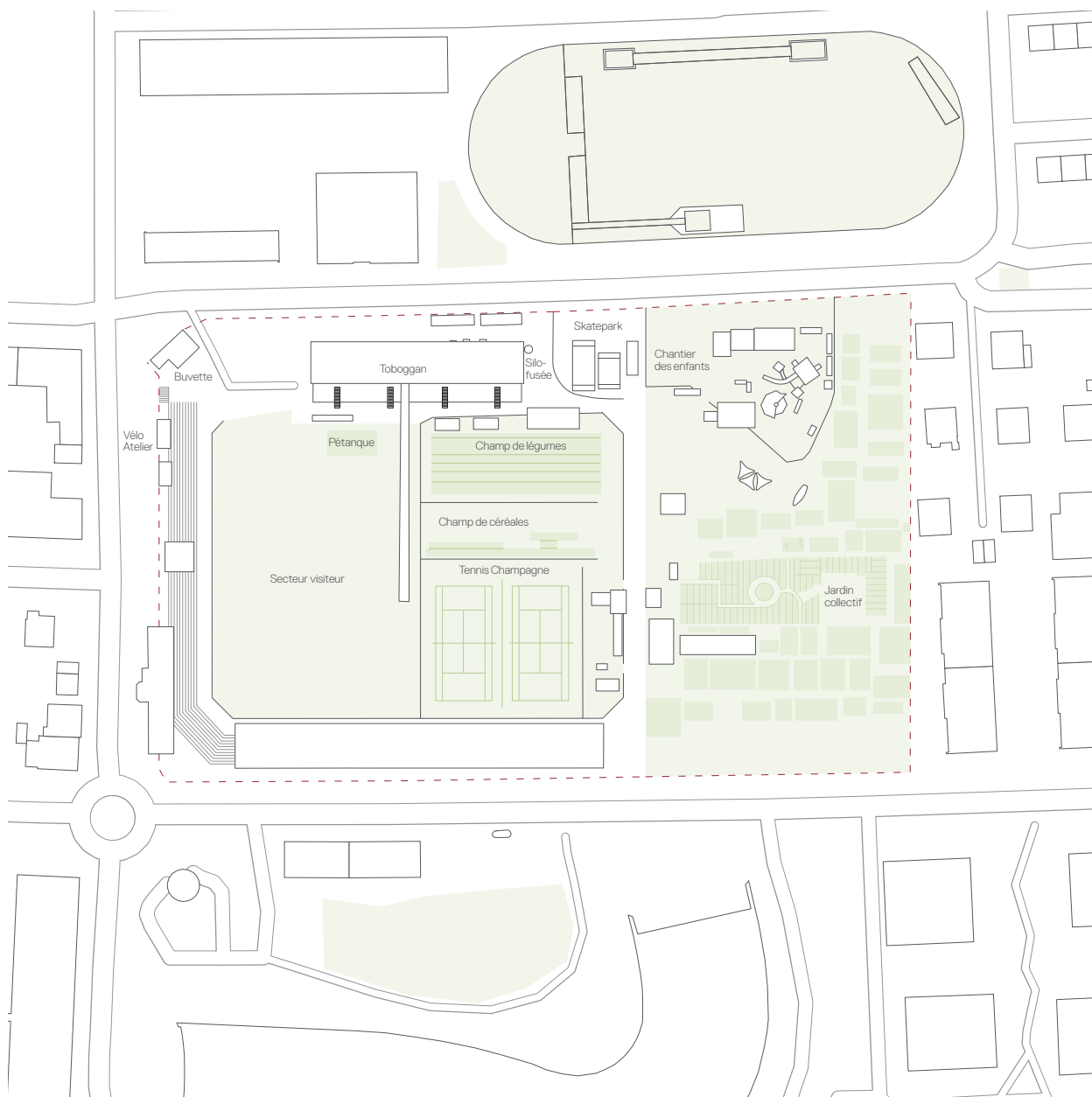


Fig. 25 ↑

Plan du Terrain Gurzelen

30 m





Fig. 26 ↖

Terrain de jeux avec des installations ludiques, en bois et modulaires, favorisant l'appropriation par les enfants.
© Chantier des enfants

Fig. 27 ↑

Un toboggan aquatique de 70 mètres, constitue l'un des points forts du Terrain Gurzelen.
© Marina Günthert

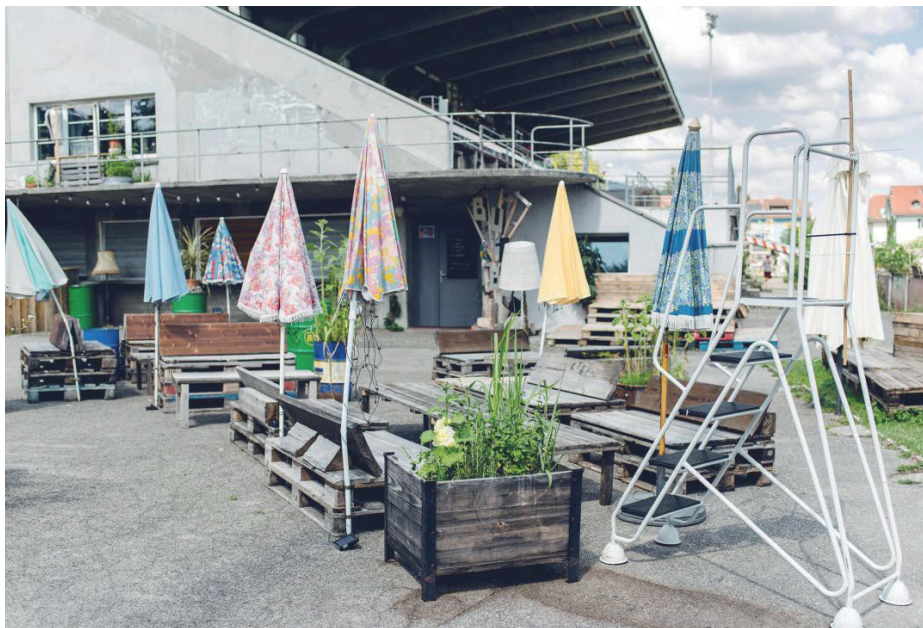


Fig. 28 ↖

Buvette bUlbul, en matériaux recyclés, arbore une esthétique simple et conviviale.
© Aline Keller

Fig. 29 ↑

Silo-fusée, la récolte d'eau de pluie du toit de la tribune pour être réutilisée dans diverses activités.
© Susanne Goldschmid

4.3 LA RELIURE

Un espace culturel singulier au cœur de Genève

La Reliure est un bâtiment riche en histoire et aux usages variés. Situé dans la commune de Genève, au cœur d’un quartier résidentiel, il bénéficie d’un emplacement central en ville. Ancien site de reliure industrielle, il a cessé ses activités commerciales il y a environ vingt ans. Après une période d’abandon et d’occupation sous forme de squat jusqu’en 2008, la Ville de Genève l’a attribué au Service de la jeunesse, qui y a installé divers collectifs artistiques et associatifs regroupant différentes associations (CENC – Centre d’expression naturelle corporelle) en 2011 pour prévenir de nouvelles occupations illicites.⁸⁶

Aujourd’hui, La Reliure abrite six associations telles que Foehn, Café Cornavin, Ark et propose un espace polyvalent dédié aux arts alternatifs. Bien qu’il ait le statut officiel de dépôt associatif, La Reliure continue de fonctionner comme un lieu de rencontre artistique, offrant un espace d’expression unique et apprécié dans la scène culturelle genevoise.⁸⁷

Le bâtiment représente un exemple atypique d’espace culturel autogéré dans un cadre urbain. Cependant, il fait face à des défis majeurs, tant sur le plan structurel que dans ses relations avec l’environnement.

Lieu	Rue de St. Jean 45, 1203 Genève
Propriétaire	-
Fonction d'origine	- Manufacture de reliure
Date de construction	-
Date de l'abandon	Environ 20 ans
Fonction actuelle	Espace de stockage / Ateliers pluridisciplinaires culturels
Date de transformation	2011
Surface du site	500 m²

86

87

RAMSEIER, K., *La Reliure*, Epic-Magazine, 2018.

Ibid.



Fig. 30 ↑

Plan situation

100 m



Défis structurels et un espace polyvalent

Sur le plan architectural, La Reliure présente des limites notables : bien que certaines tentatives de réutilisation de matériaux aient été faites par les associations occupantes, le manque de moyens et d'équipements adaptés a mené à une gestion souvent informelle, laissant des vestiges non utilisés comme ceux de l'espace de skate au rez-de-chaussée, initialement destinés aux jeunes, qui sont aujourd'hui à l'abandon, témoignant d'une initiative qui n'a pas perduré. En outre, La Reliure manque d'initiatives de gestion durable, faute de ressources et de soutien institutionnel pour mettre en place des pratiques plus écoresponsables. Cette carence se manifeste aussi dans l'entretien du bâtiment, avec une terrasse instable et des infiltrations d'eau fréquentes, témoignant d'un désintérêt apparent de la ville pour la préservation de l'architecture et des éléments patrimoniaux du lieu.⁸⁸

Malgré ces contraintes, La Reliure reste un espace polyvalent et vivant. Les trois étages du bâtiment accueillent un entrepôt de matériel, une salle pour les performances de danse et de nouvelles technologies, des bureaux de graphistes ainsi que des résidences artistiques.⁸⁹ Son activité phare, le Deviant Art Festival (DAF), rassemble chaque année jusqu'à 150 artistes et est un succès croissant dans la scène culturelle genevoise.⁹⁰ En parallèle, La Reliure assume également une mission sociale en distribuant des vivres alimentaires chaque semaine, contribuant ainsi à la vie de quartier.⁹¹ Néanmoins, le renouvellement annuel précaire du bail empêche les associations d'envisager des aménagements durables, limitant ainsi la flexibilité du site et compromettant la qualité des installations. Comme l'exprime l'association qui y siège : "Nous avons toujours signé des baux précaires, de six mois ou un an. Si nous avions la certitude de pouvoir y rester, par exemple, dix ans, nous y aurions réfléchi sérieusement".⁹²

Environnement urbain sous tension

Sur le plan esthétique, le bâtiment avec sa façade colorée se démarque dans le paysage résidentiel du quartier résidentiel de Saint-Jean. Bien que cet aspect soit apprécié par les amateurs d'art alternatif, il contribue également à créer des tensions avec les habitants du quartier, qui perçoivent cet espace comme une source de nuisances visuelles et sonores. Les autorités imposent des contraintes strictes pour limiter l'occupation nocturne et les événements : "Selon la convention, ces lieux sont des espaces de dépôt et, sur autorisation, des activités internes aux associations sont tolérées jusqu'à 22 heures maximum. L'état du bâtiment ne permet pas d'envisager des animations. Nous avons indiqué aux associations qu'elles doivent impérativement cesser. Le cas échéant, ces lieux devront être fermés.", précise Stéphanie Pédat, directrice du Service de la jeunesse.⁹³ Ces tensions reflètent le manque d'intégration de La Reliure dans son environnement urbain, tout en mettant en évidence la nécessité de repenser son modèle d'occupation pour mieux répondre aux attentes locales tout en préservant sa fonction culturelle.

En dépit de ces défis, La Reliure joue un rôle crucial dans la scène culturelle genevoise en offrant un espace d'expression pour les arts alternatifs. Néanmoins, l'absence de reconnaissance officielle et le désengagement des autorités locales risquent de compromettre cette contribution à long terme. La ville de Genève envisage d'ailleurs une réaffectation de cet espace pour des usages sociaux intergénérationnels, soutenue par la conseillère administrative Christina Kitsos.⁹⁴ Cette perspective suscite des inquiétudes chez les membres de La Reliure, qui craignent de devoir quitter les lieux sans solution de relogement, réduisant leur activité à un simple entrepôt associatif.

88

TICHELLI, Léo, *L'espace alternatif La Reliure espère sauver sa peau*, Le Temps, 2022.

89

PATTARONI, Luca, *Art, Espace et Politique dans la ville gentrifiée, La contre-culture domestiquée*, MétisPresses, 2020, p.132-133.

90

RAMSEIER, K., *La Reliure*, Epic-Magazine, 2018.

91

TICHELLI, Léo, *L'espace alternatif La Reliure espère sauver sa peau*, Le Temps, 2022.

92

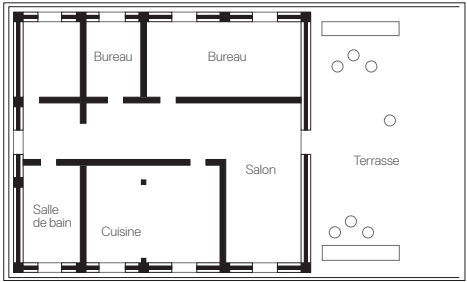
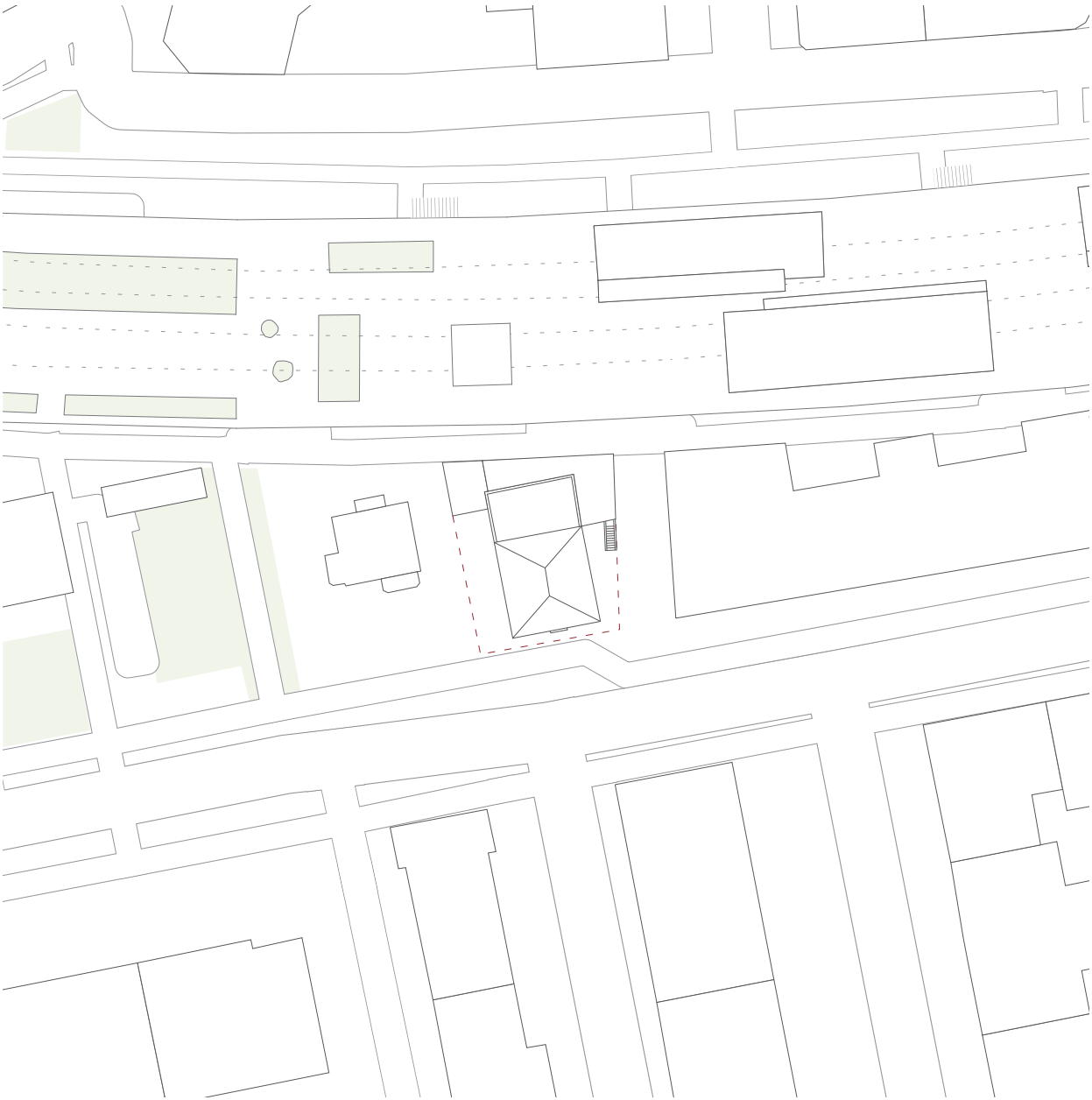
Ibid.

93

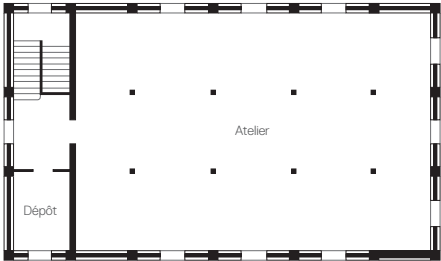
Ibid.

94

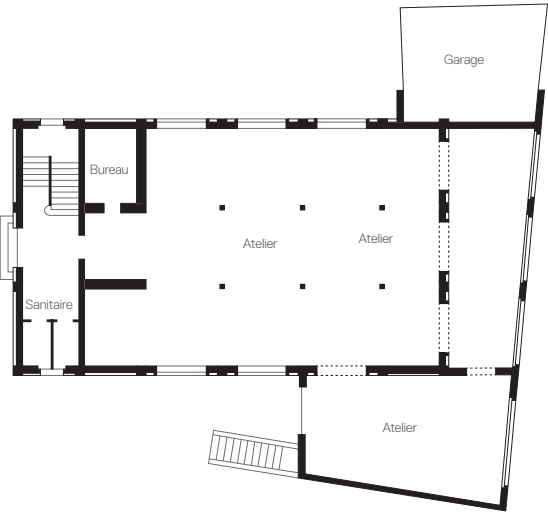
Ibid.



Plan du 2e étage



Plan du 1e étage



Plan du rez-de-chaussée

Fig. 31 ↑
Plan de la Reliure





Fig. 32 ↖

Vue depuis la terrasse.
© David Wagnières

Fig. 33 ↑

Vue intérieure depuis le salon situé au
deuxième étage.
© David Wagnières



Fig. 34 ↑

Infiltration d'eau au rez-de-chaussée
dans l'atelier.
© David Wagnières

4.4 SYNTHÈSE

La Friche la Belle de Mai à Marseille, le Terrain Gurzelen à Bienne et La Reliure à Genève proposent des approches variées de la reconversion d'espaces urbains désaffectés. Ces projets ont apporté des contributions culturelles et sociales, mais ont également donné une nouvelle identité aux espaces urbains.

Pour que les futurs projets culturels réussissent, plusieurs facteurs clés doivent être pris en compte. Premièrement, l'engagement communautaire est important. Le Terrain Gurzelen offre un modèle de gestion des risques de gentrification et de renforcement de la cohésion sociale grâce à la participation active des habitants du quartier. Impliquer les habitants et donner la priorité à leurs besoins peut confirmer la pérennité. En outre, une approche de conception flexible et polyvalente a également une très grande valeur. La Belle de Mai et le Gurzelen démontrent la flexibilité des espaces urbains en proposant une variété d'activités pour différents utilisateurs, faisant de ces espaces un modèle idéal pour s'adapter à l'évolution des besoins sociaux et culturels.

Deuxièmement, la préservation du patrimoine historique et industriel est un autre élément essentiel. La Belle de Mai met l'accent sur le passé dans sa conception architecturale, démontrant l'importance esthétique et sociale de la combinaison d'un tissu historique avec des fonctions modernes. De plus, la durabilité doit être le fondement du projet. Les projets d'agriculture et de gestion de l'eau respectueux de l'environnement mis en œuvre au Terrain Gurzelen montrent qu'il est possible de concevoir des projets en harmonie avec la nature. L'impact sur l'environnement peut être réduit grâce à l'énergie verte, à la gestion des déchets et aux pratiques écologiques.

Troisièmement, la stabilité financière du projet doit également être assurée. La Reliure a rencontré des problèmes de

durabilité en raison de difficultés financières et du manque de ressources. Les plans financiers à long terme tels que les partenariats public-privé et le financement d'associations contribuent à assurer la pérennité du lieu. Comme c'est le cas pour Belle de Mai, qui est gérée par une association et bénéficie d'aides publiques tout en maintenant une gestion autonome. Cependant, sa présence dans le paysage culturel marseillais lui donne une dimension institutionnelle.

Il est également important de vivre en harmonie avec le voisinage et de gérer les conflits. Les problèmes esthétiques et sonores rencontrés par La Reliure démontrent l'impact négatif d'un manque de communication. Par conséquent, les projets doivent adopter un modèle de communication transparent et établir des mécanismes pour répondre aux préoccupations des habitants.

Enfin, l'inclusion culturelle et sociale est un facteur important pour améliorer la réussite des projets. La Belle de Mai améliore l'accessibilité en proposant des activités à faible coût, tandis que Terrain Gurzelen assure la participation de tous grâce à des programmes axés sur la communauté.

De cette manière, l'architecture durable, l'inclusion sociale et la coopération avec les communautés locales doivent être des priorités dans la suite de l'énoncé théorique. Ces éléments sont essentiels pour transformer les espaces urbains en un lieu culturel et social.

5.1 ANALYSE TERRITORIALE DU SECTEUR

Meyrin est une commune du canton de Genève, située au nord-ouest du centre-ville, le long de la frontière franco-suisse. Cette position stratégique en fait une porte d'entrée essentielle entre les deux pays.

Elle est aujourd'hui une commune dynamique avec une population de plus de 26'000 habitants, enregistrant une croissance impressionnante de 1200% depuis 1950.⁹⁵ C'est l'une des villes les plus importantes de l'agglomération genevoise, se classant au quatrième rang du canton après Genève, Vernier et Lancy. D'une superficie d'environ 10 km², Meyrin offre un mélange unique de quartiers résidentiels, d'éco-quartier, d'activités agricoles et de zones industrielles. Le développement urbain est planifié avec un accent mis sur la réhabilitation des quartiers existants et la mise en œuvre d'une densification durable et mesurée le long de l'axe nord-est-sud-ouest.⁹⁶

Meyrin est l'une des communes les plus peuplées du canton, abritant une communauté jeune et diversifiée. Environ 25 % des résidents ayant moins de 25 ans et environ 52 % de la population est d'origine étrangère, représentant plus de 140 nationalités. Cette diversité culturelle est l'un des plus grands atouts de Meyrin, soulignant la nécessité des infrastructures culturelles et sociales pour promouvoir l'inclusion et la cohésion communautaire.⁹⁷

Meyrin illustre un exemple réussi d'urbanisation réfléchie, cherchant à équilibrer croissance, durabilité et qualité de vie. Les projets en cours témoignent d'une ambition de renforcer son rôle dans l'agglomération genevoise tout en restant une commune conviviale et multiculturelle.

Du petit village à la grande cité

Meyrin, à l'origine un village strictement agricole, était connue pour ses fermes disséminées sur son territoire, englobant les trois villages de Cointrin, Mategnin et Meyrin. Avant les années 1950, la commune conservait son identité rurale, avec l'agriculture comme pilier.⁹⁸

L'année 1957 marque un tournant lorsque le Grand Conseil genevois vote la loi d'expansion.⁹⁹ Cette législation vise à répondre à la crise du logement en planifiant la création d'une cité. L'objectif est de transformer Meyrin en une ville autosuffisante capable d'accueillir une population croissante.

En conséquence, Meyrin connaît une transformation radicale à partir des années 1960, avec la construction de la première cité satellite du pays. Inspirée des principes modernistes de Le Corbusier, composée de bâtiments préfabriqués d'un modèle uniforme. Cette approche a permis de garantir des coûts de construction très bas tout en permettant un développement rapide. La croissance de la ville a été exponentielle au cours de cette période, et la commune autrefois rurale s'est rapidement transformée en une zone urbaine passant de 3'000 à plus de 14'000 habitants en seulement quatre ans.¹⁰⁰ Ce développement a également marqué le territoire par une conception nouvelle intégrant des espaces de vie modernes.

Le développement de la commune ne s'est pas limité à cette période. Dès les années 1920, des infrastructures majeures comme la piste de Cointrin ont jeté les bases d'une transformation progressive. L'installation du CERN dans les années 1950 qui entraîne un afflux de travailleurs et de leurs familles, créant une demande urgente de logements dans la région, puis de l'autoroute A1, ont également contribué à

95 La commune de Meyrin reçoit le Prix Wakker 2022, Espazium, 2022.

96 TRIPORTEUR, CITEC, VIRIDIS, Analyse territoriale, Plan directeur communal Meyrin, 2011, p.55.

97 La commune de Meyrin reçoit le Prix Wakker 2022, Espazium, 2022.

98 CHARRIER, D., La construction de la Cité, Autrefois Genève, 2013.

99 Ibid.

100 WEIL, Marcos, Plan directeur communal, Plan directeur des chemins pour piétons, Urbaplan, 2024, p.156.



Fig. 35 ↑

Carte communes du canton
de Genève

l'évolution de Meyrin.¹⁰¹ Les années 1970 ont vu une densification, accompagnée de l'émergence de zones industrielles comme la ZIMEYSA, qui deviendra un pôle économique clé.

Au fil des décennies, Meyrin a consolidé son rôle dans l'agglomération genevoise, devenant une commune stratégiquement positionnée. La construction récente du quartier des Vergers, avec ses 1'350 accueillant 3'000 habitants réalisés entre 2013 et 2019, marque une nouvelle étape dans l'histoire urbaine de Meyrin. Ce projet illustre une volonté d'associer urbanisation et durabilité, dans un contexte où les espaces naturels et agricoles restent au cœur des préoccupations.¹⁰²

En 2022, la commune a reçu le Prix Wakker pour son urbanisme de qualité, le respect du patrimoine et de l'environnement. Cette récompense met en valeur l'évolution réussie de la commune.¹⁰³

La transformation de Meyrin au fil des décennies, d'un village rural à une commune cosmopolite, illustre sa capacité d'adaptation et de croissance. À mesure qu'elle avance, elle s'efforce de rester un modèle d'urbanisme durable, de diversité culturelle et d'esprit communautaire.

La ville de demain

La commune dispose de tous les atouts nécessaires pour accueillir un lieu culturel et festif destiné aux jeunes: une population dynamique, une localisation stratégique, une infrastructure de transport bien développée, un cadre social favorable et un engagement clair en faveur d'un urbanisme inclusif et durable.

La commune a démontré son engagement en faveur de projets novateurs, comme l'éco-quartier des Vergers ou les initiatives d'agriculture urbaine. Ces démarches montrent que Meyrin est prête à expérimenter et à investir dans des projets répondant aux besoins de ses habitants. Un lieu culturel festif pour les jeunes s'inscrirait dans cette continuité.

Ces besoins sont également identifiés par le plan directeur communal, qui planifie des futures démarches participatives et culturelles pour renforcer la cohésion sociale, tels que des lieux pour les jeunes, des espaces extérieurs couverts, des locaux associatifs, des salles de répétition de musique, des lieux festifs, etc., et une offre sportive non structurée avec des aménagements polyvalents permettant des pratiques sportives spontanées à proximité des logements, des installations extérieures, des sports collectifs dans les espaces publics, des loisirs, du fitness urbain, etc.¹⁰⁴

En intégrant ce lieu dans une démarche de durabilité et d'amélioration de la qualité de vie, la commune renforcerait son attractivité tout en répondant aux besoins de sa jeunesse.

101

WEIL, Marcos, *Plan directeur communal, Plan directeur des chemins pour piétons*, Urbaplan 2024, p.49.

102

Ibid., p.158.

103

HAINAUT, Lucie, *Le Prix Wakker 2022 récompense Meyrin*, Léman Bleu Télévision, 2022.

104

WEIL, Marcos, *Plan directeur communal, Plan directeur des chemins pour piétons*, Urbaplan 2024, p.55.



Fig. 36 ↖

Vue aérienne de Meyrin en 1953.
© Werner Friedli

Fig. 37 ↑

Vue aérienne de la Cité de Meyrin en 1981.
© Max Oettli - Les archives de la commune de Meyrin

STRUCTURE TERRITORIALE

La structure territoriale de la commune est nettement partagée en deux, des zones d'habitation principalement au nord et des zones industrielles au sud.

Les quartiers résidentiels traditionnels se trouvent à Mategnin et à Meyrin-Village, tandis que les quartiers suburbains se trouvent à la Citadelle, à Cointrin et à la Cité, proposant une variété de logements.

L'économie de Meyrin se concentre principalement sur le secteur tertiaire. Le rôle de l'aéroport de Genève et du CERN est important, mais ils se démarquent des zones industrielles et artisanales qui forment le plus grand pôle d'activités du canton de Genève, avec plus de 1'100 entreprises.¹⁰⁵

Pour les années à venir, la commune prévoit divers modes et rythmes de développement dans différentes zones.¹⁰⁶

Les principaux développements architecturaux sont :

- CERN : extension
- Meyrin-Cité : surélévation des immeubles
- Meyrin-Village : renouvellement
- Zimeysaver : intensification
- Cointrin : mutation partielle
- Citadelle et Mategnin : densification adaptée



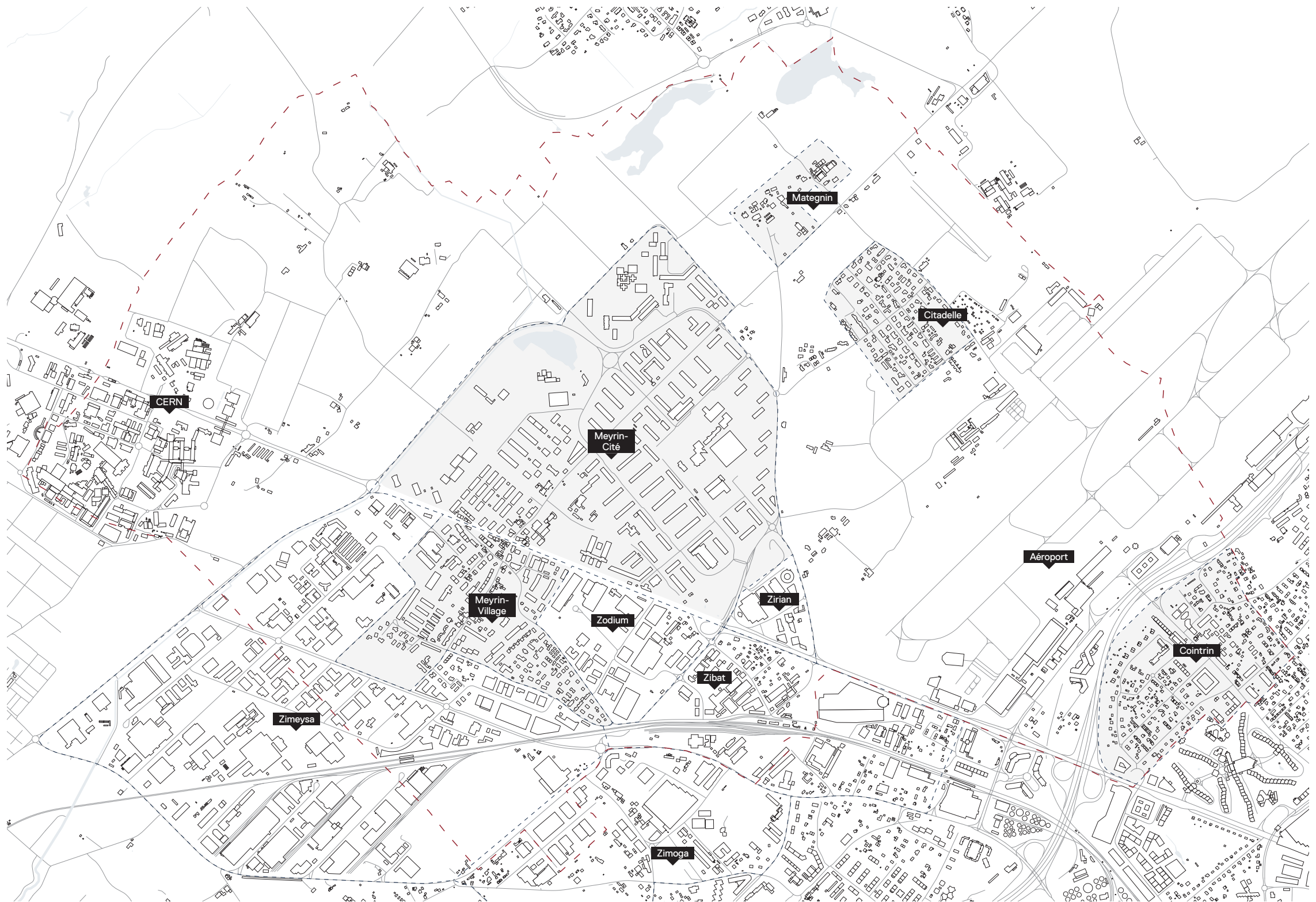
105

Direction des grands projets, Zimeysaver, Office de l'urbanisme, 2013.

106

WEIL, Marcos, *Plan directeur communal, Plan directeur des chemins pour piétons*, Urbaplan, 2024, p.50.

Fig. 38 →
Les différents secteurs de la commune de Meyrin.



ESPACES VERTS

La commune est connue pour son équilibre entre la densification urbaine et les paysages naturels, grâce à sa ceinture agricole et naturelle qui lui permet de préserver cette harmonie. Cette "ceinture verte" offre une vie de qualité aux habitants et des vues magnifiques sur le grand paysage du Jura, de la Salève et du massif du Mont-Blanc.

De plus, une "couronne paysagère" d'espaces variés englobe le secteur de la Cité : Parc Riantbosson, Jardin botanique alpin, Campagne Charnaux, Parc des Arbères, Centre sportif des Vergers, lac des Vernes et La Gravière.

Les parcs à ne pas manquer sont le parc des Arbères, avec ses grandes pelouses et ses aires de jeux, et le parc du Jardin alpin, un lieu paisible pour les amateurs de plantes et de balades tranquilles.

Meyrin est engagée dans la durabilité, met également en valeur les espaces agricoles pour une agriculture locale.

Légende

- Avenue paysagère
- Couronne paysagère
- Massif forestier
- Espace vert public



Fig. 39 →
Répartition des espaces verts dans la commune de Meyrin.



MOBILITÉ

Meyrin est située à proximité de Genève-Ville et est bien desservie par le réseau de transports en commun, notamment par ses deux gares, ses lignes de tram et de bus.

Les gares RER de Meyrin et Zimeysa sont la porte d’entrée vers Zimeysaver et la Cité de Meyrin qui est située à 10 minutes à pied de la gare RER de Meyrin.

Les lignes de tram 14 et 18 relient la commune à la gare Cornavin en 20 minutes et au centre-ville en 25 minutes.

De plus, tous les quartiers de la commune sont à des distances pouvant facilement être parcourues en vélo (rayon de 2,5 km). Cependant, les réseaux actuels de mobilité douce sont encore imparfaits. En fait, il y a peu de continuité entre les différentes parties d’aménagements de pistes ou bandes cyclables.

Bien que les services de transports publics dans la zone soient satisfaisants, la charge de trafic est élevée sur les axes routiers principaux, en particulier sur la route de Meyrin, notamment aux heures de pointe.

Légende

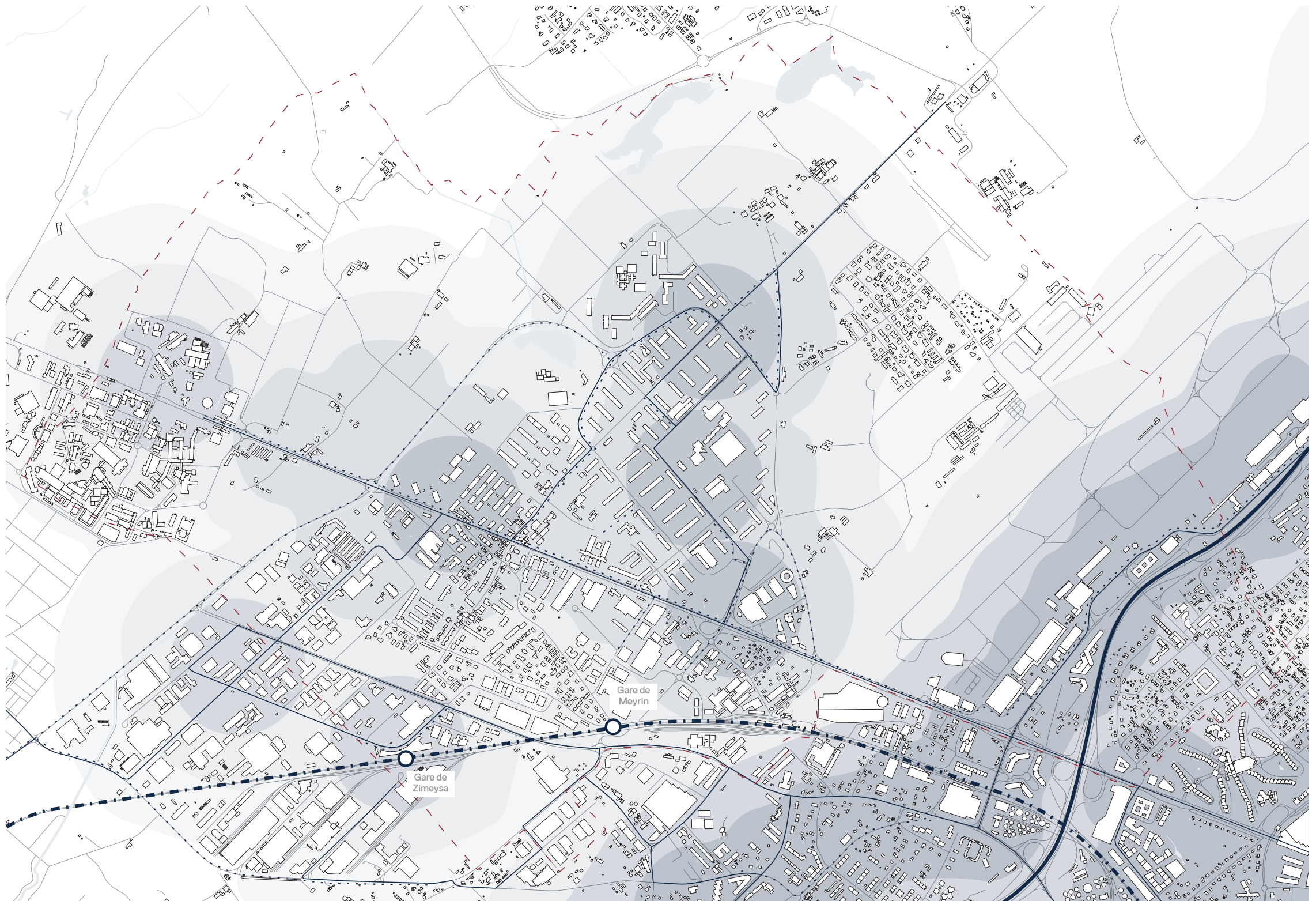
- Réseau TPG
- - - Réseau Piste/Bande cyclable
- - - Réseau Ferroviaire
- Réseau Autoroutier
- Les Gares

Qualité de desserte

- Très bonne desserte
- Bonne desserte
- Desserte moyenne
- Faible desserte



Fig. 40 →
Réseau de mobilité de la commune de Meyrin.
(sur la base de géoportail de la Confédération).



NUISANCES SONORES

Le développement urbain de la ville de Meyrin est confronté à des défis environnementaux majeurs, tel que le bruit comme l'un des principaux obstacles.

En effet, la pollution sonore dans la commune est causée par de nombreuses sources, telles que le trafic aérien, le trafic routier et la proximité de l'autoroute A1. Ainsi, Meyrin est très vulnérable à des niveaux de bruit élevés.

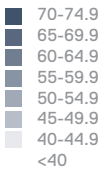
Le concept de degré de sensibilité (DS) est utilisé pour évaluer et gérer l'effet de la pollution sonore. L'utilisation de DS permet de définir les niveaux de bruit acceptables dans diverses zones.

Les quatre degrés de sensibilité sont : ¹⁰⁷

- DS I: zone de détente — 50 dB(A) jour / 40 dB(A) nuit
- DS II: zone résidentielle — 55 dB(A) jour / 45 dB(A) nuit
- DS III: zone mixte (artisanat et habitation) — 60 dB(A) jour / 50 dB(A) nuit
- DS IV: zone industrielle — 65 dB(A) jour / 55 dB(A) nuit

Dans la commune de Meyrin, les bruits restent acceptables en dehors des routes principales et ne perturbent pas la vie de quartier pendant la nuit. Il serait donc nécessaire de faire des ajustements architecturaux lors des activités festives la nuit afin de prévenir tout bruit potentiel.

Légende [dB(A)]

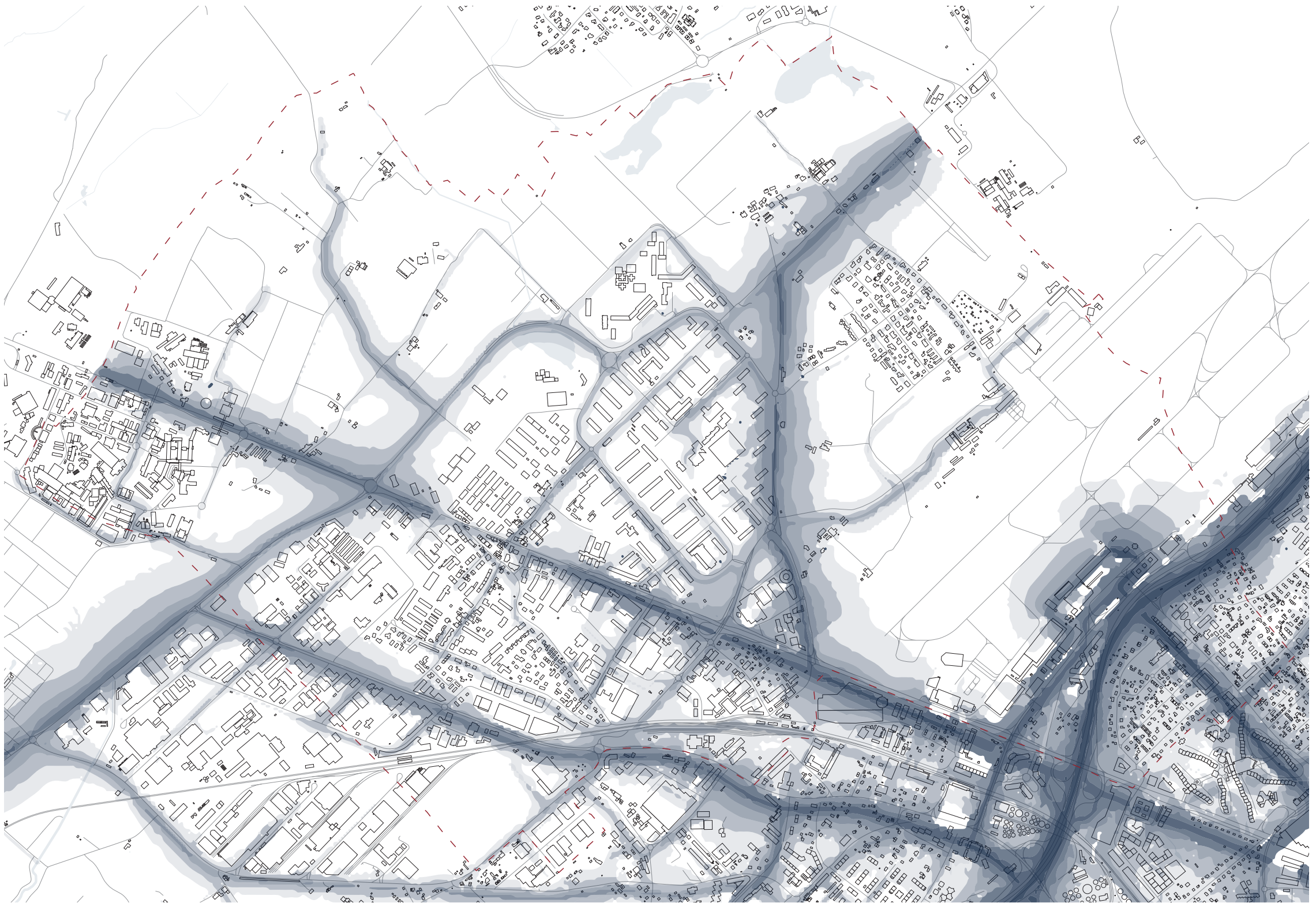


107

Office fédérale de l'environnement (OFEV), Valeurs limites d'exposition au bruit, Confédération Suisse, 2023.

Fig. 41 →

Bruit du trafic routier nuit (22:00-06:00) de la commune de Meyrin. (sur la base d'OFEV).



LIEUX CULTURELS

La commune de Meyrin offre des infrastructures culturelles telles que le Théâtre Forum Meyrin, l'Undertown ou encore la Maison Vaudagne, qui occupent une place importante dans la vie culturelle locale. Pourtant, ses espaces ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins culturels des jeunes. En effet, ces lieux s'adressent principalement au grand public et manquent souvent de programmes variés ou d'installations spécialement conçues pour le jeune public.

Tandis que des initiatives temporaires comme l'exposition de street art House of Point dans un bâtiment voué à la destruction¹⁰⁸ ou le festival Antigél, qui a eu lieu dans le sous-sol d'une usine désaffectée dans la zone industrielle,¹⁰⁹ démontrent les possibilités innovantes des espaces alternatifs et soulignent l'ouverture de la commune à l'innovation et à la créativité.

La fermeture du Moa Club, une discothèque autrefois populaire, dans la commune voisine de Vernier met en évidence le manque de lieux de rassemblement pour les jeunes à Genève.

Légende

Lieu culturel actuel

Ancien lieu culturel

- Les lieux
1. Théâtre Forum Meyrin
 2. Undertown
 3. Maison Vaudagne
 4. Auberge des Vergers
 5. Le CAIRN
 6. Maison des Compagnies
 7. Festival Antigél
 8. House of Paint
 9. MOA Club

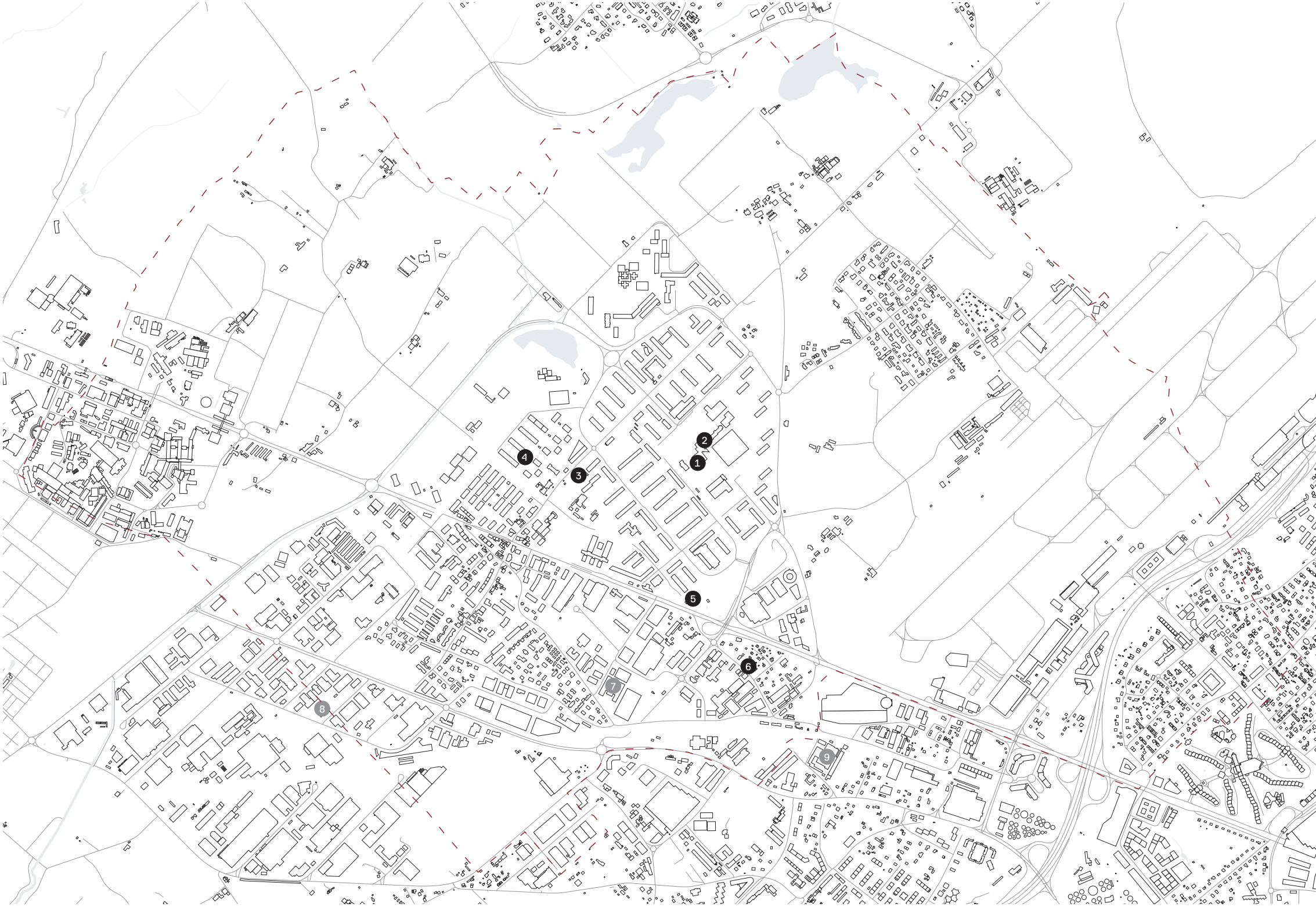


108BOURBAN, Namya, *La Maison du graffiti part à la conquête de Genève*, Tribune de Genève, 2023.

109GOTTRAUX, Fabrice, *Ils dansent dans le sous-sol d'une usine désaffectée*, Tribune de Genève, 2023.

Fig. 42 →

Les lieux culturels de la commune de Meyrin.



BÂTIMENTS POTENTIELS

Parmi les bâtiments de la commune, il existe un fort potentiel de reconversion avec des caractéristiques plus ou moins adaptées.

Afin de distinguer ces bâtiments, divers critères ont été pris en considération :

1. Localisation stratégique et Accessibilité

L'emplacement stratégique, à proximité des zones d'habitations ou industrielles, est essentiel, notamment pour éviter les nuisances sonores ou visuelles. La proximité des transports en commun augmente l'attractivité du lieu en rendant son accès facile, en particulier pour les activités nocturnes.

2. Valeur architecturale et Qualité de la structure

La plupart des bâtiments choisis sont sans intérêt pour la ville de Genève, mais certains ont des qualités architecturales à prendre en compte. Leur reconversion peut donner une nouvelle valeur à ces structures et enrichir le paysage urbain. Alors que la qualité de la structure a une importance dans la réduction des coûts de rénovation, les bâtiments en mauvais état, mais qui présentent un fort potentiel, méritent également une seconde opportunité. Une reconversion leur permet d'éviter l'abandon et de trouver une nouvelle utilisation.

3. Disponibilité et Risque de démolition

Les bâtiments vacants, abandonnés ou sous-utilisés sont des candidats privilégiés pour une reconversion, car ils permettent une mise en œuvre rapide du projet. Le risque de démolition représente une occasion pour des projets temporaires. Réhabiliter ces bâtiments pour une période restreinte permet d'éviter leur destruction immédiate tout en leur donnant une nouvelle fonction jusqu'à leur démolition prévue.

Grâce au tri de ces différents critères, il sera possible de sélectionner le bâtiment le plus approprié pour la suite, notamment pour l'hypothèse de projet de master.

Légende

■ Bâtiment potentiel

20 m

Fig. 43 →

Les bâtiments potentiels dans la commune de Meyrin.





1. Local d'activité

Localisation stratégique	+++
Accessibilité	+
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	+++
Disponibilité	+
Risque de démolition	+



2. Local d'activité

Localisation stratégique	++
Accessibilité	+
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	++
Disponibilité	+
Risque de démolition	++



3. Entrepôt / Local d'activité

Localisation stratégique	+++
Accessibilité	+++
Valeur architecturale	+++
Qualité de la structure	++
Disponibilité	+
Risque de démolition	+



4. Local d'activité

Localisation stratégique	++
Accessibilité	+
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	+
Disponibilité	++
Risque de démolition	+++

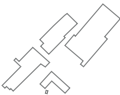


Fig. 44 ↑

Tableau des bâtiments potentiels.
© Catherine Theiller - Office du patrimoine et des sites



5. Entrepôt

Localisation stratégique	++
Accessibilité	+
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	++
Disponibilité	+
Risque de démolition	+



6. Ancienne chapelle

Localisation stratégique	+++
Accessibilité	++
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	++
Disponibilité	+
Risque de démolition	+++



7. Local d'activité

Localisation stratégique	+++
Accessibilité	++
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	++
Disponibilité	+
Risque de démolition	+



8. Entrepôt

Localisation stratégique	++
Accessibilité	+
Valeur architecturale	+
Qualité de la structure	++
Disponibilité	+++
Risque de démolition	+++



5.2 HYPOTHÈSE DE PROJET

Dans le cadre de la reconversion du site, le choix s'est porté sur le bâtiment n°3, situé au 17, rue du Bois-du-Lan, à Meyrin. Construit en 1964, ce bâtiment polyvalent héberge actuellement divers commerces et entrepôts. Situé au nord de la zone industrielle de la commune, un secteur créé dans les années 1960 pour favoriser la croissance économique et industrielle de la région genevoise.

L'environnement alentour est dominé par des bâtiments industriels majoritairement et commerciaux, accueillant des entreprises spécialisées dans des domaines variés tels que la technologie, l'artisanat et la logistique. Ce site bénéficie d'une localisation stratégique avantageuse : il se situe à une distance raisonnable des habitations, assez proche pour faciliter l'accès et assez éloigné pour réduire les perturbations. Cet endroit constitue donc un avantage considérable pour un projet culturel, assurant à la fois une accessibilité et une qualité de vie.

Bien que l'environnement soit marqué par des bâtiments industriels, un espace vert situé en face du bâtiment, apportant une certaine aération à la zone.

Le bâtiment bénéficie également d'un emplacement favorable grâce à sa proximité avec des infrastructures comme l'autoroute A1 et la gare de Meyrin. L'accessibilité en véhicule et en camion est un atout pour la mise en place d'événements qui nécessite des équipements ou des installations temporaires. Enfin, le bâtiment est bien desservi par les transports en commun, notamment la ligne de tramway 18, qui permet une liaison efficace entre le site et les autres communes. Pour finir, un parking est réservé au site pour répondre aux exigences des employés et des visiteurs.





Fig. 45 ↑

Plan situation et Elévation du site.

30 m



Le bâtiment présente une architecture angulaire et modulaire, marquée par ses poutres en "V". Au-delà de leur fonction de support, ces éléments structuraux témoignent d'une intention esthétique forte. L'intégration cohérente des poutres angulaires apporte une dimension visuelle dynamique et captivante.

Même si le bâtiment présente actuellement des signes de dégradation comme des fissures dans le béton et des marques de corrosion sur les éléments métalliques, il maintient une forte présence dans la zone industrielle de Meyrin.

Le béton est le matériau principal employé, ce qui consolide l'aspect industriel de la construction. Des éléments métalliques sont incorporés dans certaines parties structurales, créant un contraste. Par ailleurs, le recours à divers matériaux comme le béton, le métal, la fibre de verre, le verre et le bois souligne une démarche basée sur la diversité.

Le bâtiment est composé de trois niveaux distincts : le sous-sol, le rez-de-chaussée et les combles. Le bâtiment est surélevé au rez-de-chaussée, ce qui autorise le sous-sol à bénéficier de vitrages sur trois de ses façades, offrant une lumière naturelle aux espaces inférieurs. De plus, le bâtiment dispose de multiples accès, ce qui simplifie les déplacements et permet une utilisation adaptable des lieux. Cependant, seulement certaines parties, notamment le sud du bâtiment, permettent d'accéder aux combles. En effet, l'intérieur du bâtiment est perçu par le propriétaire comme un espace modulable, ce qui justifie toutes les transformations des séparations des espaces effectuées jusqu'à présent.

Les poutres en "V" de la façade ouest créent un espace intermédiaire semi-ouvert, avec une protection couverte et une transition fluide entre l'extérieur et l'intérieur. Cette disposition apporte une touche architecturale singulière dans la zone industrielle.

D'ailleurs, actuellement, l'ensemble du bâtiment n'est pas loué et, d'après la régie et le propriétaire du bâtiment, dans un futur proche, une partie des locataires actuels quittera les lieux. Par conséquent, le propriétaire est prêt à l'idée d'ajuster son bâtiment en fonction de nouveaux programmes.





Fig. 46 ↑

Vue extérieure des façades Sud et Ouest



Fig. 47 ↑
Plan du sous-sol.



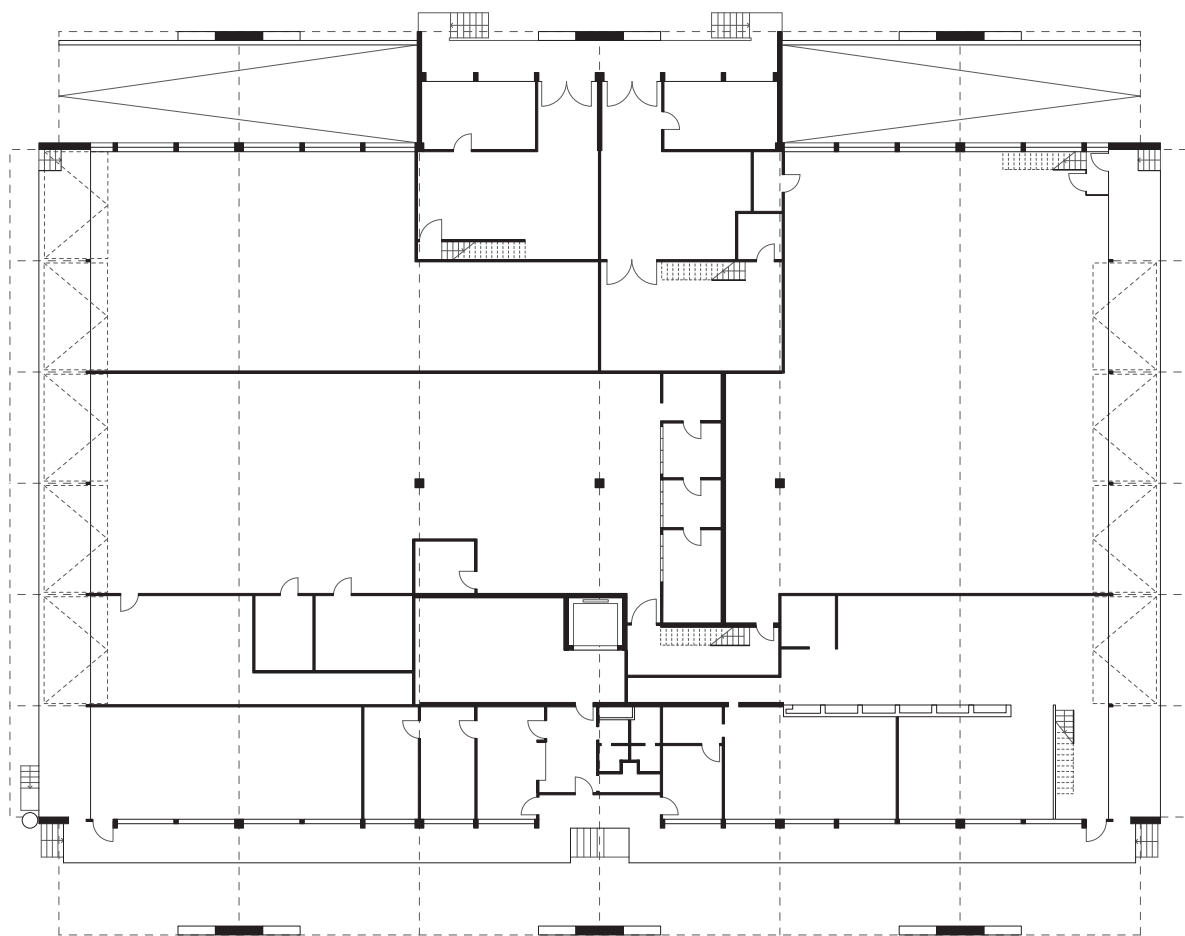


Fig. 48 ↑

Plan du rez-de-chaussée.

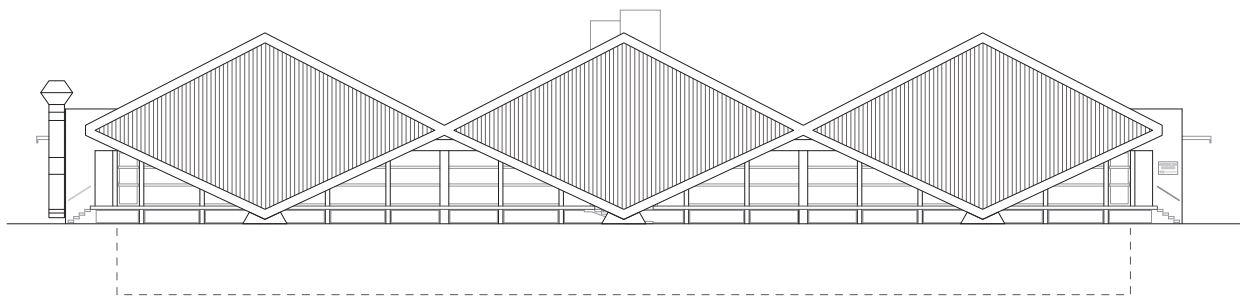
5 m



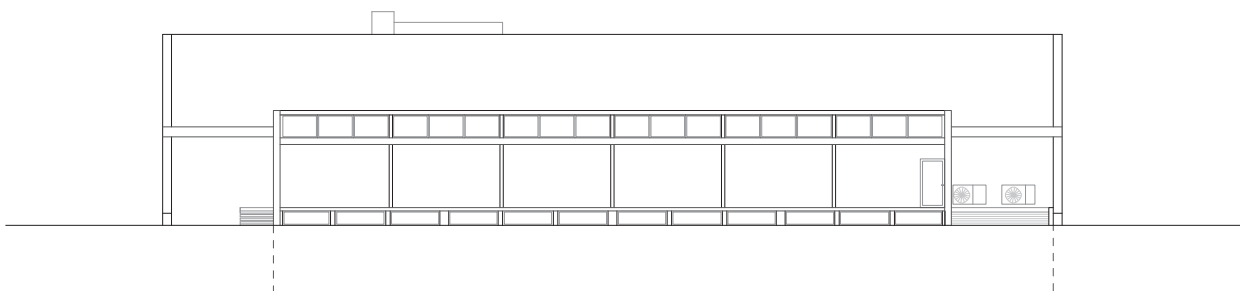


Fig. 49 ↑
Plan des combles.





Façade Ouest



Façade Sud

Projection programmatique

L'objectif est de répondre aux besoins des jeunes en leur offrant un cadre propice à la création, à l'échange et à la convivialité, à des tarifs abordables et inclusifs. Dans l'idéal, le lieu doit être flexible, évolutif et adaptable aux besoins de la communauté. L'objectif est de permettre aux acteurs locaux de créer leurs propres projets et de faire évoluer l'espace en fonction des besoins et des initiatives. Et tout cela en adoptant une approche sobre et minimaliste qui guidera la rénovation du bâtiment, dans le contexte alternatif du projet.

Dans cette optique, le bâtiment pourrait accueillir une programmation variée comme :

1. Espaces créatifs et artistiques

Des studios équipés pour la musique, la vidéo et les arts plastiques pourraient être inclus dans le projet, offrant ainsi aux créateurs un environnement professionnel et inspirant. Une scène, spécialement conçue pour les concerts, les spectacles et les performances, permettra de mettre en avant des talents locaux, en particulier au sous-sol pour des raisons sonores. De plus, il sera possible d'utiliser une salle polyvalente pour organiser des ateliers, des sessions créatives et des événements variés.

2. Espaces conviviaux et détente

Un café ou bar alternatif serait idéal pour rassembler les jeunes, proposant des boissons non alcoolisées aux mineurs dans une ambiance festive et responsable. Des espaces de détente avec des poufs et des canapés pourront être aménagés pour permettre aux jeunes de se retrouver et de discuter. Ces endroits favoriseront la convivialité et les échanges.

3. Lien avec la nature

L'espace vert existant de l'autre côté de la rue pourrait être intégré au projet, permettant ainsi d'organiser des événements en plein air, de créer des jardins communautaires et des installations artistiques temporaires.

Il sera nécessaire de mener plusieurs interventions architecturales afin de concilier la vitalité culturelle et le respect du cadre de vie des habitants.

6 CONCLUSION

Genève, réputée pour son héritage culturel, traverse une période critique. Historiquement indispensables à l'expression artistique et à la vie sociale, les zones culturelles alternatives se retrouvent de plus en plus menacées par les contraintes immobilières. Ces endroits, généralement créés par des mouvements spontanés ou des initiatives autogérées, constituent une option alternative, en encourageant la créativité, la diversité et l'accessibilité. Ainsi, face à ce contexte, l'énoncé théorique souligne le besoin d'un urbanisme inclusif. Pour favoriser l'intégration de la culture alternative dans le tissu urbain, Genève pourrait envisager la planification de zones culturelles au sein de ses grands projets.

La reconversion des bâtiments vacants se présente comme une réponse pour remédier au manque d'espaces alternatifs. Cette méthode contribue à la sauvegarde du patrimoine culturel de Genève, mais elle satisfait également les exigences contemporaines. Des cas comme la Friche la Belle de Mai ou le Terrain Gurzelen illustrent que les lieux abandonnés peuvent se transformer en espaces culturels dynamiques.

Les jeunes, particulièrement affectés par le déficit d'espaces adéquats à leurs besoins, manifestent une demande pour des lieux abordables et inclusifs. En satisfaisant ces exigences, le canton peut non seulement consolider l'implication de sa jeunesse dans la vie culturelle, mais également participer à assurer que les propos festifs et culturels ne soient pas uniquement conçus pour une minorité ou pour répondre aux modes de vie de la classe supérieure.

L'intégration des lieux alternatifs dans l'environnement urbain requiert aussi une gestion des conflits entre les résidents et les acteurs culturels. Des mesures comme une isolation sonore améliorée et des dispositifs de médiation peuvent promouvoir une cohabitation paisible.

Pour conclure, face à ces observations, il est important de revoir l'urbanisme sous un angle inclusif pour satisfaire les exigences de la société. Le canton de Genève a l'opportunité de devenir un modèle culturel, mais pour cela, il faut une volonté politique, un échange continu avec les acteurs locaux et un équilibre subtil entre planification et spontanéité. Ainsi, l'urbanisme inclusif pourrait relever les défis contemporains, mais il pourrait également faire de Genève une ville exemplaire dans la gestion de son patrimoine urbain et culturel, tout en promouvant le bien-être collectif.

7 ENTRETIEN AVEC ROSELYNE BRONDEX

IM Comment décriviez-vous le rôle du parc de la Jonction dans le paysage urbain genevois actuel ?

RB C'est un lieu qui a peu évolué et qui est resté assez confidentiel. Il y avait peu de gens au parc, et ceux qui y allaient pratiquaient des activités comme sauter depuis le pont, une pratique réservée aux jeunes. À la pointe de la jonction, il y avait le club de canoë, présent depuis les années 1950. C'était un lieu qui était caché, donnait une certaine liberté et attirait une tranche de population plutôt marginalisée, qui avait pris ses habitudes là-bas.

Depuis 2011, le parc a eu une aménagement de la part du canton et cela a diversifié les tranches sociales qui fréquentaient le lieu notamment en fonction des horaires. Le dernier événement en date a été l'installation de food trucks, accompagnés d'activités sportives. Là aussi, cela a attiré une population différente. Les food trucks ont très bien marché, mais ce n'était pas tellement les jeunes qui y fréquentaient, car il faut avoir un revenu pour venir boire une bière.

Mais, la petite buvette, au bout de la pointe, avec des prix plus accessibles, était forcément plus ouvert vis à vis des jeunes. Pour la partie sportive, il y avait le paddle ou l'escalade, mais c'était assez cher et cela attiré des gens travaillant ayant de bons revenus. Malheureusement, cela a pris une tournure que nous ne voulions pas. Nous aurions voulu que le lieu soit plus populaire.

IM Est-ce que ce sont les programmes qui définissent les publics qui fréquentent le lieu ?

RB Un peu, on adapte nos programmes au public. On s'est quand même aperçu que, suivant ce qu'on proposait, cela diversifiait énormément le public. L'hiver dernier, on a fait un essai : on a organisé un bain public sur trois jours, pour voir comment cela pouvait fonctionner en hiver. Et là, on a vu des gens qui n'étaient jamais venus au point de la Jonction. Mais effectivement, les jeunes, on ne les a pas vus, ou très peu. Ce n'est pas dans leurs pratiques, car il faut accepter son corps et être à l'aise en maillot de bain en public. C'est drôle, car en été, ce n'est pas du tout le cas.

IM Quels aspects architecturaux et urbanistiques contribuent à son attractivité auprès des jeunes et des acteurs culturels ?

RB Pour moi, les jeunes viennent à cet endroit-là parce que c'est un endroit un peu en marge, un endroit qui offre une certaine liberté de comportement. Quand ils viennent sur le bord du Rhône, c'est avec quelques bières, de la musique, pour passer l'après-midi. C'est un endroit de respiration.

Les infrastructures sportives, lorsque le service de la ville avait mis en place des structures plus adaptées aux jeunes, comme un terrain de beach-volley, un terrain de foot ou un petit module de skate avec une pratique libre, on s'est rendu compte que les jeunes étaient attirés par ces aménagements.

Cette année, tout a complètement changé. On s'est rendu compte que lorsque les infrastructures sportives deviennent payantes, les jeunes ne viennent pas. C'est logique, c'est une question d'accessibilité. Ils préfèrent

■ Architecte au service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité

■ Entretien sur place

■ Mercredi 27 novembre 2024

■ 1 heure 17 minutes

aller à la Halle 1, où il n'y a pas besoin de payer, contrairement aux deux grandes halles, qui sont vraiment commerciales. On sent bien qu'ils n'adhèrent pas à ce type de proposition.

Puis, la petite buvette de la pointe est plutôt fréquentée par les 20-30 ans, car ils peuvent se payer une consommation un peu chère. Les adolescents viennent plutôt après avoir acheté leurs boissons et leurs grignotages à la Migros. Ils pique-niquent sur place.

IM Quels sont les principaux défis liés à la cohabitation entre différents types d'usages dans ce parc ?

RB Au début de la réhabilitation, les gens qui vivent en face ont exprimé de nombreuses plaintes, presque des litanies de plaintes. Certaines personnes ne sont pas vraiment tolérantes. Et comme cela revient tous les étés, il y a un phénomène d'usure : au bout d'un moment, ils n'en peuvent plus.

Les riverains directs n'apprécient pas les odeurs, comme celles des barbecues, que les bruits. Il y a aussi une différence sociétale : des personnes à hauts revenus, habitant dans des lofts, ont du mal à accepter le côté populaire du lieu, alors que nous aimerions préserver cet esprit le plus longtemps possible. Il faut offrir des lieux à toutes les catégories de la population.

Cependant, beaucoup de médiation a été mise en place sur divers sujets : comment bien nager, gérer le volume du bruit, etc. La police municipale a aussi compris qu'elle devait effectuer beaucoup de patrouilles, non pas pour verbaliser, mais pour faire de la médiation. L'année dernière, ils ont fait un bon boulot, et il n'y a eu aucune plainte. Avec le temps, les choses se sont organisées, et la cohabitation a fini par prendre, avec une certaine tolérance.

La musique ne dépasse jamais 22 heures, et il faut demander une autorisation, ce qui n'arrive pas tout le temps. Pendant la Fête de la Danse, il y a eu deux ou trois plaintes, il y a des gens ne supportent absolument aucun bruit. Peut-être qu'avec les années, ils oublieront et seront plus tolérants.

C'est un peu contradictoire, parce que c'est un lieu qui pourrait accueillir des fêtes pour les jeunes, qui ont peu d'endroits à Genève. Le problème, c'est que, c'est en pleine ville et entouré d'eau, cela résonne énormément, et les voisins entendent tout. Cela empêche donc l'organisation de fêtes. Il faudrait trouver un autre lieu.

Il y a un paradoxe qu'on n'arrive pas à casser : intégrer les jeunes comme il faut dans la ville. Je ne sais pas si cet esprit de liberté restera.

IM Est-ce que vous avez l'impression que les espaces culturels à Genève deviennent de plus en plus institutionnels et réglementés ?

RB En tout cas, à Genève, c'est ça, oui. Je trouve qu'on a assez peu d'endroits, ce qui est bizarre, car c'était une ville où il y avait des squats incroyables, qui ont disparu, à part l'Usine. Il n'y a plus beaucoup de lieux au cœur de la ville. On a quand même un peu lissé les choses, et les habitants demandent souvent des espaces sans conflit.

Par exemple, on avait créé un petit square à la Jonction. Au début, les voisins étaient contents d'avoir un petit parc, mais ensuite, l'usage du parc ne leur a plus convenu. Le soir, il pouvait y avoir des enfants qui jouaient, et cela les gênait. Tout d'un coup, on se rend compte qu'en vivant en ville, on n'accepte pas les nuisances de la ville. C'est-à-dire, une terrasse de café, un

square ou des enfants qui jouent. En été, forcément, les enfants vont jouer tard s'il fait beau, etc. Mais quand on vit en plein centre-ville, il faut accepter le bruit et qu'il y a de la vie.

Nous, en tant qu'établissement public, on a cette confrontation. Il faut qu'on aménage la ville pour que tout le monde puisse se retrouver dans les espaces publics. Mais, il faut aussi qu'on entend les revendications des habitants, qui, dans leurs espaces privés, n'acceptent plus les nuisances des espaces publics. Franchement, je n'ai pas de solution !

En plus, je trouve qu'il y a peut-être une hypersensibilité à Genève vis-à-vis des revendications des habitants. Du coup, on répond aux revendications individuelles, ce qui est logique, car on est là pour les gens. Mais ces revendications effacent l'espace public. Une foule a rarement des revendications. Par exemple, les gens qui passent une soirée d'été dans une rue, à boire une bière en rigolant entre copain, ne vont pas revendiquer leur droit à occuper cet espace. Par contre, une mémé au quatrième étage, elle, en tant qu'individu, va se plaindre, et cette revendication sera entendue.

Du coup, comment pèse-t-on le pour et le contre entre l'individu et le collectif ? J'ai l'impression que le collectif perd du poids face aux revendications individuelles.

Un exemple : on a fait ce projet en pensant que le parc ne serait pas fermé. Depuis le début, il y a eu une demande de sa fermeture à cause des nuisances. Résultat des courses, on va essayer de faire un portail pour avoir la possibilité de le fermer. Mais pour moi, même si on ferme le parc, ce lieu sera occupé la nuit, surtout en été.

Le collectif, l'espace public, c'est un espace de liberté, même il y a des règles. Normalement, on ne laisse pas traîner ses déchets, on ne dérange pas trop les voisins, on ne les agresse pas. Ce sont des règles de bienséance, de vie commune. Mais malgré tout, l'espace public reste un espace de liberté.

LIVRES

BORDAGE, Fazette, *Les fabriques: lieux imprévus*, L'Imprimeur, 2001.

DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai*, Actes Sud, L'impensé, 2013.

PATTARONI, Luca, *Art, Espace et Politique dans la ville gentrifiée, La contre-culture domestiquée*, MétisPresses, 2020.

PIERONI, Raphaël, *Politiques urbaines de la nuit: entre cultures festives et nuisances sonores à Genève*, Éditions Alphil/Presses universitaires suisses, 2022.

VANHAMME, Marie & LOUBON, Patrice, *Arts en friches: usines désaffectées: fabrique d'imaginaire*, Alternatives, 2001.

ARTICLES

ANDRES, Lauren & GRESILLON, Boris, *Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives, Regards croisés européens*, L'Espace géographique, 2011, p.15-30.

ALLEGRAZZA, Théo, *Pas de bouleversement en vue dans la zone industrielle des Charmilles*, Tribune de Genève, 25 juin 2024.

BARTHASSAT, Marcellin, *L'invisible rendu visible*, Alerte n°165, 2023, p.2.

BERNET, Christian, *Artamis, un écoquartier dans une forteresse de pierre*, Tribune de Genève, 16 mars 2019.

BERNET, Christian, *Genève franchit le cap décisif des 500'000 habitants*, Tribune de Genève, 31 juillet 2018.

BEZAGUET, Laurence, *Les nouveaux quartiers et leurs facilitateurs*, Tribune de Genève, 22 janvier 2022.

BOURBAN, Namya, *La Maison du graffiti part à la conquête de Genève*, Tribune de Genève, 06 octobre 2023.

BOURBAN, Namya, *La Ville vise une culture décroïsonnée et innovante*, Tribune de Genève, 20 juin 2023.

BRUNIER, Isabelle, *In memoriam: l'ancienne usine Stern*, Alerte n°165, 2023, p.8.

CURTI, Karine, *La prospérité de Genève passe par la résolution de la crise du logement*, Agefi, 28 avril 2023.

DETHURENS, Chloé, *À bout, les habitants de Plainpalais sollicitent les autorités*, Tribune de Genève, 30 juin 2021.

DETHURENS, Chloé, *À Plainpalais, leurs nuits sont un enfer*, Tribune de Genève, 10 juin 2021.

DI GUARDO, Andrea, *Une foule en colère contre la crise du logement*, Tribune de Genève, 23 mars 2024.

Face à la crise du logement une solution - l'occupation!, solidaritéS Genève, 19 octobre 2023.

FASLER, Lorraine, *La Ville étend son dispositif de correspondants de nuit*, Tribune de Genève, 30 octobre 2024.

FAVRE, Alexis, *"Avec la disparition des squats, la vie culturelle alternative à Genève s'est appauvrie"*, Le Temps, 10 juin 2023.

FRANSEN, Rune, *Les outils de la démesure*, Tracés, 21 mars 2023.

FRISCHKNECHT, Léa, *La Genève alternative en cinq épisodes*, Tribune de Genève, 19 février 2022.

GHIDONI, Emilien, *Le taux de vacance des logements genevois augmente*, Tribune de Genève, 25 juillet 2024.

GHIDONI, Emilien, *Porteous se dévoile timidement*, Tribune de Genève, 09 juin 2023.

GROSJEAN, Antoine, *"Un écoquartier n'est pas un village bucolique"*, Tribune de Genève, 22 mars 2019.

GOTTRAUX, Fabrice, *Avec Transforme, la culture sort les apprentis des clichés négatifs*, Tribune de Genève, 29 juin 2023.

GOTTRAUX, Fabrice, *Cave 12, Bongo Joe, Le Groove... Six salles rock sous la loupe*, Tribune de Genève, 07 mai 2022.

GOTTRAUX, Fabrice, *Ils dansent dans le sous-sol d'une usine désaffectée*, Tribune de Genève, 05 février 2023.

GOTTRAUX, Fabrice, *L'alternatif, version authentique ou en toc*, Tribune de Genève, 13 juin 2020.

GOTTRAUX, Fabrice, *Les adresses où écouter de la bonne techno à Genève*, Tribune de Genève, 13 octobre 2023.

GOTTRAUX, Fabrice, *Manque-t-il un lieu dédié au hip-hop à Genève?*, Tribune de Genève, 23 juin 2023.

GOTTRAUX, Fabrice, *Pour ses 20 ans, le festival Electron est exposé*, Tribune de Genève, 26 avril 2023.

GOTTRAUX, Fabrice, *Pourquoi la plaine de Plainpalais attire les fêtards*, Tribune de Genève, 20 juillet 2021.

HAINAUT, Lucie, *Le Prix Wakker 2022 récompense Meyrin*, Léman Bleu Télévision, 13 janvier 2022.

IDELON, Arnaud, *Suisse: comment ces quatre tiers-lieux ont revitalisé la ville de Genève*, Pioche! Magazine, 28 septembre 2022.

La commune de Meyrin reçoit le Prix Wakker 2022, Espazium, 13 janvier 2022.

LAFARGUE, Xavier, *Comment le prestigieux Prix Wakker 2022 a été attribué à Meyrin*, Tribune de Genève, 13 janvier 2022.

Le terrain de la Gurzelen joue les prolongations, RJB, 11 janvier 2019.

LUCHETTA, Delphine & PATTARONI, Luca, *Apprivoiser le déjà-bâti*, Espazium, 2018.

MACHEREL, Cathy, *Acacias 1, l'opportunité d'un quartier exemplaire*, Tribune de Genève, 12 avril 2022.

MACHEREL, Cathy, *Pont-Rouge, une place minérale, huit bancs. Et ça plaît?*, Tribune de Genève, 02 décembre 2021.

MELDAN, Rayan, Au PAV, *La culture nocturne est menacée*, Le Courrier, 4 décembre 2024.

MERTENAT, Thierry, *La plaine de Plainpalais est envahie par les "blaireaux"*, Tribune de Genève, 28 juin 2020.

MERTENAT, Thierry, *La Ville broie du noir dans sa lutte contre les nuisances sur la plaine*, Tribune de Genève, 27 août 2021.

MOUNIR, Roderic, *La Reliure*, carrefour des arts déviants, Le Courrier, 4 avril 2017.

NEERMAN, Henri, *Une soirée hip-hop par les jeunes, pour les jeunes*, Tribune de Genève, 11 mai 2023.

PIDDIU, Luca, *Controverses de densité en territoire saturé*, Tracés, 18 juillet 2023.

PRIEUR, Marie, *La grogne des habitants de la "rue de la soif" monte en puissance*, Tribune de Genève, 15 octobre 2017.

RAMSEIER, K., *La Reliure*, Epic-Magazine, 6 décembre 2018.

RAPPAZ, Pauline, *Revitaliser la culture alternative à Genève*, Tracés 17, 05 septembre 2014.

RENER, Marc, *"On vient à Plainpalais parce qu'il n'y a pas d'autres options"*, Tribune de Genève, 14 août 2022.

SIMON, Sophie, *L'usine Kugler, un phare pour les artistes*, Tribune de Genève, 04 août 2015.

SONNETTE, Stéphanie, *Occuper le terrain: l'esprit Gurzelen*, Tracés, 15 février 2022.

SONNETTE, Stéphanie, *Trois quartiers, trois réalités, quelles utopies?*, Tracés, 28 mars 2023.

STEIN, Véronique, *Une seconde vie pour le patrimoine genevois*, Le journal de l'Immobilier, n°22, 2 mars 2022.

STISI, Bastien, *Festival Anti-gel 2024 : "à Genève, in- venter de nouveaux lieux pour la culture"*, Radio Nova, 18 janvier 2024.

THOMASSET, Baptiste, *À Marseille, la Friche la Belle de Mai répond à l'urgence par la "redirection écologique"*, Pioche! Magazine, 9 juillet 2024.

TICHELLI, Léo, *À Genève, l'espace alternatif La Reliure espère sauver sa peau*, Le Temps, 07 mars 2022.

TICHELLI, Léo, *D'une usine à l'autre, ce que les lieux culturels doivent aux friches industrielles*, Le Temps, 10 juin 2023.

Toujours aussi tendu de trouver un logement à Genève, malgré une légère amélioration, Batimag, 26 juillet 2024.

VÁSQUEZ UNTERNAHRER, Alfonso, *Genève, ville de culture?*, Le Courrier, 16 juillet 2013.

MAUDET, P., *"Botellones": qui doit trinquer?*, Le Temps, 22 août 2008.

RAPPORTS ET PUBLICATIONS OFFICIELS

BREVIGLIERI, Marc, *Les paradoxes des squats*, Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève), juin 2024.

Département du territoire, Département de la cohésion sociale, *Faire vivre la culture dans le secteur du PAV*, Praille Acacias Vernets, Le canton de Genève au service de la culture, Département du territoire, Département de la cohésion sociale, 27 septembre 2019.

Direction des grands projets, Zimeysaver, Office de l'urbanisme, février 2013.

ERRICO, Carmine & MANZONI, Béatrice, *Fil de l'Arve, Étude exploration pour la planification de lieux culturels le long de l'Arve entre la pointe de la Jonction et la route des Acacias*,

Ville de Genève, République et Canton de Genève, juillet 2019.

FILIPOVIC, V. & CHARRIÈRE, F., *Politique de la jeunesse en ville de Genève: Point de vue du public cible*, EnQuêtes, Plateforme d'anthropologie, 2018.

MANZONI, Béatrice & MULLER, Valérie, *Genève, La nuit, Stratégie territoriale pour la vie nocturne culturelle et festive*, République et Canton de Genève, juin 2017.

Office fédérale de l'environnement (OFEV), *Valeurs limites d'exposition au bruit*, Confédération Suisse, 2023.

Projet d'habitation sociétal participatif à la friche, *Habiter la friche*, Friche la Belle-de-Mai, novembre 2014.

ROMAN, Fabrice & TAWFIK, Amal, *Pratiques culturelles des 15-25 ans à Genève Rapport enquête-test*, EnQuêtes, Plateforme d'anthropologie, septembre 2011.

Service de la jeunesse, *Politique de la jeunesse, Dix objectifs d'intervention*, Ville de Genève, octobre 2024.

Terrain Gurzelen, *Rapport annuel*, 2017.

TRIPOREUR & CITEC & VIRIDIS, *Analyse territoriale*, Plan directeur communal de Meyrin, février 2011.

WEIL, Marcos, *Plan directeur communal, Plan directeur des chemins pour piétons*, Urbaplan, février 2024.

Zurich Centre for Creative Economies, *Les empreintes créatives*, Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), juin 2023.

SITES INTERNET

Grand conseil de la nuit, *Quel avenir pour la culture nocturne genevoise ?*, 2024. URL : <http://grandconseildelanuit.ch/communiqués-de-presse/>

La Friche Belle-de-Mai. URL : <https://www.lafriche.org>

Terrain Gurzelen. URL : <https://terrain-gurzelen.org>

Ville de Bienne, *Animé par une association: le terrain de la Gurzelen*. URL : <https://www.biel-bienne.ch/fr/utilisation-temporaire-terrain-gurzelen.html/601>

Densipedia, *Terrain Gurzelen: affectation transitoire sur un stade en friche*. URL : <https://www.densipedia.ch/fr/terrain-gurzelen-affectation-transitoire-sur-un-stade-en-friche>

AUDIOVISUELS

ALAIN, Arnaud & Ian, *L'ancien stade de Bienne transformé en lieu de création*, RTS, 23 décembre 2016.

CHARRIER, D., *La construction de la Cité*, Autrefois Genève, 2013.

MUSADAK, Mohamed, *Une motion bientôt déposée à Genève pour demander une Maison du hip-hop*, RTS - La matinale, 2024.

PIRSZEL, Jacqueline, *Malgré des records de constructions, Genève souffre toujours d'une pénurie de logements*, RTS, 30 juillet 2022.

PRIVAT, Xavier, *Un Laboratoire Urbain*, 2020.

SEITERLE, Pauline, En direct de la Gurzelen: le terrain de tous les possibles, RTS - Côté jardin, 27 août 2023.

MÉMOIRE MASTER

BECERRA, Muriel, *Pérenniser les lieux culturels alternatifs? Le cas de la ville de Genève*, Université de Lausanne, juin 2012.

RISSE, Maude, *Friches industrielles - Processus de reconversion et programmation culturelle*, Université de Neuchâtel, janvier 2014, p.35-40.

